



UN COMPLEXE GAZIER EXPLOITÉ PAR SONATRACH EN PARTENARIAT AVEC TOTALENERGIE

730 millions USD pour développer le complexe gazier de Tin Fouyé Tabankort

Page 3



CETTE ENTITÉ BELLIGÉRANTE QUI NOUS VEUT DU MAL

LA DROGUE, ARME DE GUERRE DU MAKHZEN

Lorsque des parties tierces essayent de rendre compte du conflit algéro-marocain, elles s'efforcent de rester au milieu plus par commodité diplomatique et complaisance politique que par justesse de vue, car, pour complexe qu'il soit, ce conflit et tous les désaccords qui le sous-tendent affichent bien leurs points de torsion et, donc, aussi, de façon évidente, la partie source de tension : le Makhzen. Lire en page 2

© Photo : D.R

MALI : L'ONU salue le rôle de l'Algérie

Page 2

INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS, COLLECTIVITÉS LOCALES, MINISTÈRES, HÔPITAUX, DOUANES... ETC.



LA GRANDE COURSE VERS L'«ORDRE» NUMÉRIQUE PAGE 4



LES COURS DE PÉTROLE STAGNENT À 86 DOLLARS
Opep : Hausse de la demande de 2,3 Mbj en 2023 Page 3

Santé : Des contrats de 6 ans avec les médecins spécialistes nouvellement diplômés pour travailler dans le Sud

MONTAGE DE CAMIONS

Le représentant de Volvo et Renault Trucks dépose une demande d'agrément

La société représentant les marques suédoise Volvo et française Renault Trucks a déposé une demande d'agrément, a annoncé, jeudi, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. «La société a déposé une demande d'agrément au niveau des services de notre ministère pour examen afin d'obtenir un agrément pour le montage des camions à Meftah dans la wilaya de Blida », a-t-il fait savoir, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN).

LICENCE «MOUDJAHID»

Rebiga s'exprime

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga, a indiqué, jeudi à Alger, que la réduction de la durée de renouvellement de la licence «Moudjahid» pour l'acquisition de voitures entraînera des charges financières supplémentaires pour le Trésor. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Rebiga a précisé que la réduction de cinq (5) à trois (3) ans de la durée de renouvellement de la licence «Moudjahid» pour l'acquisition de voitures par les moudjahidine et les enfants de Chouhada atteints de longues maladies ou de handicaps moteurs «entraînera des charges financières supplémentaires pour le Trésor», ce qui «pourrait être une cause de spéculation susceptible de porter préjudice à la symbolique de cet avantage».

ACCIDENTS DE LA ROUTE

17 morts et 370 blessés durant les dernières 48 heures

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 370 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié samedi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila où 3 personnes sont mortes et une autre blessée suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la route nationale n° 5 dans la commune de Chelghoum Laïd et au niveau de la wilaya d'Ain Defla où 3 personnes sont décédées et 2 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la route nationale n° 65 dans la commune de Zerdine.

Cette entité belligérante qui nous veut du mal

La drogue, arme de guerre du Makhzen

Lorsque des parties tierces essayent de rendre compte du conflit algéro-marocain, elles s'efforcent de rester au milieu plus par commodité diplomatique et complaisance politique que par justesse de vue, car, pour complexe qu'il soit, ce conflit et tous les désaccords qui le sous-tendent affichent bien leurs points de torsion et, donc, aussi, de façon évidente, la partie source de tension : le Makhzen.

A énumérer les précédents, souvent actualisés par des sorties médiatiques marocaines à l'initiative du Makhzen, le Maroc a, à son actif nombre d'agressions contre l'Algérie, alors que l'Algérie, pour sa part, n'a jamais été active, en termes d'agression, contre le Maroc, se contentant de demeurer dans une position défensive, certes ferme et vigilante, mais une position défensive tout de même, cela même si le Makhzen estime être une agression le fait que l'Algérie, selon le principe qui fonde ses origines républicaines révolutionnaires, se tient du côté du peuple sahraoui dans son combat, de plusieurs décennies, pour son autodétermination. Et voilà que le Maroc, dans une énième tentative de surenchérir sur les lignes de fracture de ce conflit politique, renouvelle sa revendication absurde de territoires qui se trouvent à l'intérieur des lignes frontalières algériennes, onces de poussière sacrées arrosées par le sang des millions de martyrs qui ont consenti le sacrifice ultime pour ce pays, dont les Algériens ne concéderont pas un grain. Une manière presque enfantine de déplacer le conflit de l'espace où il devrait rester et qui révélerait une Algérie, comme tant d'autres acteurs internationaux, en dehors de la sphère conflictuelle, puisque la question sahraouie oppose un peuple qui entend acquérir son émancipation et un colonisateur qui refuse d'appliquer, depuis presque cinquante ans, les résolutions de l'ONU appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour permettre à un peuple, libre par le cœur, de prendre en main son destin.

Aujourd'hui, l'ONU qui représente l'ensemble des pays du globe vient de produire sa nouvelle carte officielle du monde où la RASD se tient distinctement sur ses tracés frontaliers. Un coup dur pour le Makhzen qui se soutient, dans sa manœuvre coloniale, de la complaisance politique intéressée de partenaires néocoloniaux, et qui constate, au fur et à mesure que les années passent, qu'un droit porté par un peuple ne peut pas être étouffé par le temps et encore moins par des soutiens de la part d'Etats complaisants qui ont des vues sur les richesses du peuple marocain. Puisqu'il est question d'équité dans la définition des positions de chacun des deux pays dans ce conflit, il faut rappeler que l'Algérie est la partie la plus apaisée, qui n'a jamais été offensive, se contentant de réagir aux attaques répétées du Makhzen. Il faut rappeler que le Maroc, certain d'être victorieux contre un pays saigné par la guerre

contre le colonisateur français, avait attaqué l'Algérie au lendemain de son indépendance dans ce qui a été appelé, à l'époque, la guerre des sables. Mal lui en prit, car il avait découvert qu'il avait en face de lui un peuple aguerri capable d'inverser le sens de l'offensive. Autre agression opérée par le Makhzen au beau milieu des années de braise, celle qui a consisté dans l'expulsion de près d'un million de touristes algériens, en visite au Maroc, au nom d'une précaution sécuritaire discriminatoire et hautement injuste envers des citoyens qui tentaient de s'éloigner, un tant soit peu, de leur quotidien ponctué, alors, par les violences terroristes. Refusant de présenter des excuses officielles pour cette agression absurde et injustifiée que l'Algérie exigeait comme condition préalable à toute reprise de discussions sur les sujets contentieux, le Makhzen n'avait pas prévu le durcissement qui s'opérait dans la politique algérienne du Maroc, notamment à travers le maintien de la fermeture hermétique des frontières terrestres et le refus d'entendre parler d'une

quelconque coopération bilatérale ou dans le cadre maghrébin, tant que le Makhzen refuse d'évacuer la question sahraouie du contentieux qui oppose les deux pays, notre pays n'étant et n'ayant jamais été une partie au conflit. Désespéré de voir l'Algérie se prêter à un jeu hypocrite de fraternité et de bon voisinage éphémère qui lui permettait de régler ses problèmes de décroissance territoriale à l'Est du Maroc grâce à la contrebande et autres trafics, mais aussi grâce à la circulation de la main d'œuvre agricole et du bâtiment, le Maroc a redoublé d'agressivité vis-à-vis de l'Algérie qu'il accuse, à tort, d'être la source de tous ses maux, dans un pays où le mode de répartition des richesses entre les populations a été érigé en principe inégalitaire et où la principale richesse du pays est la chasse gardée de compradores à la solde du Makhzen et d'opérateurs étrangers à qui des pans entiers de la prospérité marocaine ont été cédés. L'agressivité extrême du Maroc contre l'Algérie s'illustre selon trois démarches du Makhzen qui révèlent la grande inimitié que voue le

régime à son voisin de l'Est, l'Algérie, et aux Algériens. La première démarche du Makhzen est d'œuvrer en permanence, à travers un trafic libéré, depuis, des contraintes de la clandestinité pour devenir une véritable arme de guerre, à inonder l'Algérie de quantités astronomiques de kif traité pour attaquer, dans ses forces vives, la nation algérienne en transformant ses jeunes en toxicomanes. Stratégie que l'Algérie est en train de contrer par des moyens sécuritaires conséquents et une politique de coercition contre les trafiquants interne, et de sensibilisation et de communication ciblant les jeunes. La deuxième démarche du Makhzen consiste dans une politique de communication multipolaire qui tend à mobiliser les médias et les réseaux sociaux pour fomenter et ourdir des machinations de différents ordres contre notre pays pour déposséder les Algériens de leur patrimoine et se l'approprier symboliquement, pour abattre le moral des jeunes en donnant une image dévalorisante de leur pays, pour entretenir quotidiennement une guerre médiatique qui apporte, à chaque fois, aux devants de l'actualité des topics sociologiques, politiques, sportifs, etc. Ce à quoi, spontanément et par une espèce de génie populaire propre à la jeunesse algérienne, y compris celle disséminée à travers le monde, les Algériens, médias et réseaux sociaux confondus, ont réagi, prenant en main cette guerre médiatique frontale pour se défendre, se prémunir contre les tentatives de saper le moral des plus vulnérables, et mettre en valeur le grand patrimoine, l'histoire glorieuse de l'Algérie, sa marche inéluctable vers la modernité et son présent politique et social fait d'audace, de prospérité retrouvée et de justice sociale.

La troisième démarche, elle, est une erreur historique du Makhzen. Elle a consisté à amener le loup dans la bergerie, à savoir l'Etat d'Israël pour jouer les épouvantails face à son voisin algérien et donner à croire que cette normalisation allait lui valoir, encore une fois, la complaisance de l'Occident acquis à Israël. Mais la présence d'Israël et ces noces de fiel que célèbre le Maroc avec l'entité sioniste se révèlent être l'amorce de la création d'un véritable front socio-politique interne contre la normalisation, les Marocains, à l'opposé du Makhzen, étant par le cœur et l'esprit, avec la Palestine, d'autant que leur fierté de Marocains, arabo-amazighs et musulmans demeure blessée, au plus haut point, en les faisant réagir contre cette décision de faire de

REPÈRE

Médias

Le Moudjahid et ancien directeur de la Radio et Télévision Madani Haouès n'est plus

Le Moudjahid et ancien directeur de la Radio et Télévision et de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), Madani Haouès est décédé à l'âge de 89 ans, a-t-on appris vendredi auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né le 17 juillet 1934 à Tébessa, le regretté est diplômé de l'Institut Ibn Badis de Constantine a poursuivi ses études à la mosquée Zitouna à Tunis et à la Faculté des lettres du Caire en 1951. Avec le déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, Madani Haouès a été contacté ainsi que plusieurs étudiants algériens pour suivre un stage sur le terrain dans la transmission et des entraînements militaires intensifs. Après avoir fini ces entraînements en 1956, le commandement de la Révolution a envoyé le défunt moudjahid en Tunisie pour rejoindre l'équipe de la Radio de l'Algérie libre et combattante aux côtés de Aïssa Messaoudi, Abdelmadjid Ameziane, Cheikh Abbas Ben el Hocine, Rachid Nedjar, Mohamed Loucif et Belaid Abdesselam. Madani Haouès écrivait au quotidien des commentaires politiques révolutionnaires que lisaient les défunts Aïssa Messaoudi et Mohamed Bouzidi, des commentaires qui constituaient une source de motivation d'autant qu'ils reflétaient la souffrance du peuple algérien et sa résistance face à l'occupant et ce jusqu'à l'indépendance en 1962. Au lendemain de l'indépendance, le défunt a travaillé en tant que journaliste avant d'être nommé directeur de l'Information à la Télévision pour être désigné, plus tard, directeur général de la Radio et de la Télévision et ensuite directeur général de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP). Le regretté a été inhumé hier samedi après-midi au cimetière d'El Alia à Alger. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga, a présenté «ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt ainsi qu'à la famille révolutionnaire».

l'ennemi numéro 1 des causes arabes un «partenaire» très envahissant et très compromettant. Le niveau d'immoralité de cette guerre qui se livre à l'Algérie sous les conseils malveillants d'un partenaire porteur de chaos, a atteint son paroxysme avec la montée en puissance du trafic de stupéfiants et autres psychotropes qui arrivent de l'Ouest. Cette recrudescence renseigne bien sur la forme d'agression la plus dangereuse que le Maroc entend pérenniser contre notre pays. C'est un combat de tous les instants qui est véritablement, et sans jeu de mots, un combat du bien contre le mal.

Ahmed Rehani

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Lakhdar A.

Un complexe gazier exploité par Sonatrach en partenariat avec TotalEnergie 730 millions USD pour développer le complexe gazier de Tin Fouyé Tabankort

Le Président-directeur général du groupe public des hydrocarbures, Sonatrach, Toufik Hakkar, s'est rendu, la semaine dernière, à la zone de Tin Fouyé Tabankort, où se situe le complexe gazier exploité en partenariat entre Sonatrach et TotalEnergies où il s'est enquit de la cadence de la mise en œuvre du plan de développement adopté par le complexe gazier de Tin Fouyé Tabankort, selon le communiqué de la compagnie.

Il est prévu dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, «le forage de 35 nouveaux puits et l'installation de plus de 150 km de réseaux de collecte, outre la modernisation des installations industrielles et des systèmes de contrôle actuels, avec un budget estimé à 730 millions de dollars», précise le même document. Il a inspecté, dans le cadre de ses visites d'inspection, les installations industrielles pour le développement du champ d'Ain Tsila (Illizi), qui devraient atteindre une production journalière de 10 millions m³ de gaz, 1.800 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et 1.600 tonnes de condensat», a détaillé le communiqué, précisant que «les travaux du projet ont atteint un stade très avancé avec un taux de 94% et devrait être livré au cours du deuxième semestre de l'année 2023». Il s'agit de la réalisation d'un réseau de collecte pour le raccordement de 30 puits producteurs de gaz, un centre de traitement de gaz, une unité de production d'électricité d'une ca-



■ Cette visite d'inspection est une occasion pour vérifier les installations du centre de stockage et de transport du pétrole. (Photo : D.R)

pacité totale de 125 mégawatts, et un réseau de canalisations pour le transport et la distribution d'hydrocarbures de 356 km.

«Le projet de développement du champ d'Ain Tsila est un projet structurant situé dans la région du Sud-Est, qui renforcera les capacités de production de gaz de Sonatrach et confortera son rôle pivot en tant que fournisseur fiable sur les marchés nationaux et étrangers», a souligné la même source. La visite d'inspection dans ces zones était, également, une occasion pour vérifier les installations du centre de stockage et de transport du pétrole relevant de l'activité de transport par pipeline, situé à Hassi Berkine.

«Le centre de stockage et de transport de pétrole de Hassi Berkine situé à 320 km de Hassi Messaoud comprend six réservoirs d'une capacité de 247.000 m³. Il assure le stockage du pétrole brut produit dans le bassin de Berkine, avant le pompage au Centre de dispatching des hydrocarbures liquides (CDHL) de Haoud El Hamra», a précisé le même document. La sécurisation et la modernisation de ses installations industrielles s'inscrivent dans la stratégie de

développement de l'industrie pétrolière du groupe qui ambitionne à augmenter sa production de pétrole et notamment du gaz pour devenir un partenaire énergétique clé de l'Europe, en pleine crise énergétique. Déjà que la Sonatrach détient le bon filon avec les nouvelles découvertes.

Pour rappel, la compagnie nationale a annoncé, la semaine passée, avoir réalisé, au cours du premier trimestre 2023, six nouvelles découvertes d'hydrocarbures, en effort propre. Ce qui devrait, en effet, renforcer les réserves et la production du pétrole et du gaz de l'Algérie ainsi que sa présence sur le marché européen. Ces découvertes confirment la détermination de Sonatrach d'investir davantage dans le développement et l'exploration pétro-gazière qui débouche souvent sur de nouvelles découvertes à mettre en valeur. Le groupe public se concentre actuellement sur ses projets en cours pour atteindre ses objectifs fixés préalablement, dont l'augmentation de sa production de gaz naturel, entre autres, à plus de 100 milliards de mètres cubes en 2023.

La compagnie a renoué avec les

bénéfices, mais aussi avec de fortes ambitions. Pas de répit pour la Sonatrach, très active et dynamique sur le terrain.

Le P-dg de la Sonatrach, a indiqué lors de son déplacement dans le Sud du pays que «les visites sur terrain visent essentiellement à suivre la mise en œuvre des plans de développement sur lesquels mise Sonatrach pour relancer la production au plus haut niveau en vue d'assurer l'approvisionnement du marché local en pétrole et en gaz naturel et un approvisionnement stable, durable et fiable aux partenaires de Sonatrach», a souligné la même source. Pour rappel, M. Hakkar a déjà exprimé, auparavant, l'engagement de la compagnie à multiplier les découvertes de pétrole et du gaz afin de répondre à la demande accrue de ses clients, notamment, européens. Et, pour atteindre cet objectif, le groupe a mis les bouchées doubles.

Pour rappel, il a annoncé un plan quinquennal d'investissement de l'ordre de 40 milliards de dollars, dont 30 milliards de dollars seront consacrés à la prospection et à la production de plus de pétrole et du gaz et plus de 7 milliards de dollars alloués au développement des projets de raffinage, de pétrochimie et de liquéfaction du gaz.

«Ces projets favoriseront la création de la valeur ajoutée en Algérie et renforceront notre potentiel d'exportation», a-t-il indiqué au mois de janvier écoulé dans un entretien accordé à la publication spécialisée sur les questions énergétiques «MEES» (Middle East Economic Survey).

Samira Takharboucht

Les cours de pétrole stagnent à 86 dollars

Opep : Hausse de la demande de 2,3 Mbj en 2023

Les prix du pétrole demeurent volatiles et instables. Ils ont encore stagné, hier, à 86 dollars, perturbés par les craintes de récession du côté des pays consommateurs et le resserrement de l'offre dans les mois à venir. Dans son dernier rapport du mois de mars, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a prévu une hausse de la demande de pétrole de 2,3 millions de baril par jour par rapport à 2022.

«La demande mondiale de pétrole va augmenter de 2,3 millions de barils par jour en 2023 par rapport à l'année dernière pour atteindre 101,9 millions de barils en moyenne», maintenant ainsi ses prévisions du mois écoulé.

Quant à l'offre, elle devrait se resserrer davantage avec les coupes récentes annoncées par le groupe informel Opep+ qui a décidé de réduire sa production dès le début du mois de mai, et ce, pour toute l'année en cours de 1,6 million bj, portant ainsi le volume global des réductions approuvées par l'alliance à plus de 3 Mbj, en plus de la baisse volontaire de 500.000 bj annoncée par la Russie, il y a deux mois. Cette décision, comme nous l'avons souligné auparavant, a eu un effet limité sur les cours du pétrole en raison, entre autres, de la nouvelle stratégie énergétique adoptée par les pays consommateurs, notamment européens qui investissent de plus en plus dans l'énergie verte. Cependant, il faut s'attendre à une hausse de la demande du côté chinois et même américain.

Concernant la demande pétrole des pays en dehors de l'OCDE, l'Opep prévoit «une augmentation légère de 2,2 Mbj en 2023, essentiellement tirée par la Chine et l'Inde», expliquant cet ajustement, «les

améliorations meilleures que prévu de l'activité économique en Chine après l'abandon de sa politique zéro Covid-19, ainsi que de nouvelles améliorations attendues au Moyen-Orient, en Amérique latine et dans les autres pays d'Europe non-membres de l'OCDE». Du côté de l'OCDE, le cartel table sur une baisse de la demande de l'or noir qui, précise-t-il dans son rapport, «n'augmentera que d'un peu plus de 0,1 mbj, en moyenne en mars pour 2023, par rapport à l'année dernière». Ce léger repli s'explique par «une baisse anticipée de l'activité économique dans les Amériques et l'Europe de l'OCDE». En conclusion, l'Opep estime que malgré un contexte économique incertain «la demande mondiale de pétrole devrait atteindre en moyenne 101,9 millions de barils par jour en 2023, un record», assurant que «la dynamique de croissance du second semestre 2022 devrait se poursuivre au 1^{er} semestre 2023», ce qui devrait, en effet, accélérer la hausse de la demande et par conséquent, des cours de pétrole sur le marché. Le FMI, quant à lui, prévoit une légère «baisse de la croissance mondiale pour 2023».

La crise bancaire américaine a déséquilibré le système financier mondial et pourrait, selon les économistes de la Banque centrale américaine (Fed), «mener à une récession aux États-Unis», selon le site spécialisé, leprixdubaril.com.

Une récession qui impacterait l'économie mondiale et surtout l'investissement, mais les cours des matières premières pourraient augmenter, par ailleurs. La demande de pétrole et de cuivre, par exemple, pourrait augmenter davantage. La course au cuivre est lancée.

Samira Tk

COMMERCE

Contrôle

Des marchandises d'une valeur de 89,13 millions de DA saisies

Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont procédé, durant les 20 premiers jours du mois de Ramadhan, à la saisie de 1.690 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation, d'une valeur de 89,13 millions de DA, selon un bilan du ministère. Dans le cadre du contrôle de qualité et des activités commerciales et de la répression de la fraude, les services de contrôle du ministère ont effectué, durant la période allant du 23 mars au 11 avril en cours, 120.425 interventions ayant permis de constater 20.523 infractions et d'établir 19.921 procès-verbaux de poursuites judiciaires. Le bilan fait état des saisies estimées à 100,23 millions de DA et à 6.248,6 millions de DA pour non-facturation, de 977 prélèvements d'échantillons (496 microbiologiques et 481 physicochimiques), et de proposition de fermeture administrative de 887 commerces.

Ce bilan, ajoute le ministère, se répartit sur nombre de domaines d'intervention consistant en le contrôle de la qualité et des pratiques commerciales et la répression de la fraude.

Concernant le contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, 55.363 interventions ont été effectuées, ce qui a donné lieu à la constatation de 8.408 infractions et à l'établissement de 7.736 procès-verbaux de poursuites judiciaires avec la proposition de fermeture administrative de 271 commerces. Ces interventions ont, également, permis de saisir 1.690 tonnes de marchandises non conformes et impropres à la consommation d'une valeur de 89,13 millions de DA.

Par ailleurs, les marchandises non-conformes et impropres à la consommation ont été transférées à des centres d'utilité publique, précise la même source.

Quant aux viandes non-@w conformes, elles ont été orientées vers des chenils de chiens errants, des refuges pour animaux et des centres de dressage de chiens, ainsi que des parcs zoologiques, ajoute la source. Concernant la nature des infractions enregistrées, il s'agit notamment de l'absence d'hygiène et de salubrité (3.908 infractions, soit 46%), de la vente de produits impropres à la consommation (1.316 infractions, soit 16%), de l'absence d'auto-contrôle (1.002 infractions, soit 12%), du non-respect de la chaîne de froid (737 infractions, soit 9%), du défaut d'étiquetage (376 infractions, soit 5%), de la vente de produits non conformes (292 infractions, soit 3%) et de 777 infractions diverses (9%).

En matière de contrôle des pratiques commerciales, le bilan fait état de 65.062 interventions ayant permis de constater 12.356 infractions, de dresser 12.185 procès-verbaux de poursuite judiciaire et de proposer à la fermeture 616 locaux commerciaux.

Ces interventions ont révélé un montant global de 6.248,5 millions de DA de transactions commerciales sans factures et ont donné lieu à la saisie de marchandises d'une valeur de 11,10 millions de DA.

Agence

BRÈVE

Finances

Une banque italienne organise un webinar sur les opportunités d'affaires en Algérie

Une banque italienne organisera mercredi prochain un webinar sur les opportunités d'affaires en affaires, rapportent plusieurs médias italiens. La Banca Popolare di Sondrio, dans le cadre de l'activité de formation organisée par le Service International, poursuit les rencontres au profit des entreprises italiennes intéressées à améliorer leur connaissance des marchés étrangers. Le mercredi 19 avril, de 9h30 à 12h00, se tiendra un séminaire en ligne dédié au marché algérien et aux opportunités qu'il présente pour les PME italiennes, soutenu par l'intervention de spécialistes du secteur qui se concentreront sur les relations économiques et commerciales. Ce séminaire sera diffusé comme toujours via la plate-forme Webex et la participation est gratuite, sur inscription avant le 14 avril en utilisant le formulaire approprié disponible sur notre plate-forme Business School au lien suivant : <https://business-school.popso.it>

Agence

Institutions, établissements, Collectivités locales, ministères, hôpitaux, Douanes, etc.

La grande course vers l'«ordre» numérique

Après trois ans d'appels accentués et d'attentes répétées, le président de la République, Abdelmajid Tebboune, s'est montré en colère en accordant en mars dernier, lors de la réunion du Conseil des ministres, son dernier ultimatum pour le Gouvernement sur l'accélération de la transition numérique de l'ensemble des secteurs du pays. Depuis cette ordonnance, on assiste à une véritable course contre la montre vers le numérique, à laquelle sont drainés des institutions et des établissements publics, des impôts, des Douanes, de l'administration publique, des Collectivités locales, des ministères et des établissements de santé.

Tout le monde s'y met à l'heure du digital, voire au nouvel «ordre» numérique, cette méthode de travail révolutionnaire et très technologique qui va sans aucun doute, donner un nouveau élan et une dynamique de travail plus adaptable, souple, flexible et plus facile à gérer, loin des anciennes et mauvaises pratiques de la bureaucratie et de la corruption qui ont tant affecté le bon déroulement du monde des affaires et l'économie nationale.

Depuis que le président de la République avait accordé un dernier ultimatum pour le Gouvernement, et plus précisément aux ministères et à travers eux à l'administration et aux institutions publiques sur l'obligation de la numérisation du quotidien et du système de travail de base dans tous les secteurs et ce, avant la fin de l'année 2023, la grande course vers le numérique est lancée et bat son plein aujourd'hui.

Depuis la dernière réunion du Conseil des ministres, tenue en mars dernier, voire avant le début du Ramadhan, où le chef de l'État avait appelé et exigé à la fois à l'ensemble des ministères d'accélérer le processus de numérisation et de statistiques précises, en tant que système de travail de base dans tous les secteurs, les choses s'accélérent et les annonces de passage à la numérisation sont devenues plus nombreuses. Institutions publiques, établissements hospitaliers, collectivités locales, Trésor public, direction des Impôts, service des Douanes et même des organisations étatiques et des structures des Affaires religieuses, tous les secteurs sont pris par la fièvre de la numérisation et tout le monde annonce son engagement dans la transition numérique.

Créations des plate-formes numériques, des mises à jour de nombreux sites, lancements des applications, fournitures des données et des indicateurs précis, la grande ruée vers le numérique, entrepris par les ministères et institutions publiques, est en train de battre son plein. Le processus de transformation numérique en Algérie a connu une accélération fulgurante durant le début de l'année 2023, tandis qu'en 2022, une autre croissance soutenue avec le lancement du portail Gouvernemental des services publics et de la plate-forme de l'investisseur visant à rapprocher davantage l'administration du citoyen en assurant des prestations de qualité, avait été menée, faut-il le rappeler. Il s'agit de l'accélération de la transition numérique à travers la généralisation de l'usage des technologies de l'information et de la communication, notamment dans les administrations et les services publics, ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur économique.



■ Le Président Tebboune s'est montré en colère lors de la réunion du Conseil des ministres, son dernier ultimatum pour le Gouvernement sur l'accélération de la transition numérique de l'ensemble des secteurs du pays. (Ph. : DR)

Les hôpitaux prêts à la numérisation dès juin prochain

Le 3 avril dernier, le ministère de la Santé avait procédé et pour la première fois à la mise en place d'un formulaire électronique des demandes, accessible à l'ensemble des hôpitaux, polycliniques et établissements de santé publique, une méthode nouvelle qui va permettre de s'accommoder avec les technologies modernes, de rationaliser les dépenses et de répondre immédiatement aux demandes des établissements de santé.

Le 11 avril dernier, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait une grande annonce concernant la numérisation de l'ensemble de son secteur, notamment les hôpitaux du pays, prévue pour le mois de juin 2023, voire pour l'été prochain.

Intervenant lors d'une rencontre d'évaluation de la numérisation, organisée il y a

base de données sécurisée pour chaque patient», avait affirmé le ministre Saihi.

La course contre la montre des Douaniers pour le 5 juillet prochain

La grande ruée vers le numérique a concerné tout le monde y compris les institutions sécuritaires publiques. C'est le cas des services des Douanes algériennes, où le temps à présent est à la conquête du monde numérique à travers la transformation et la généralisation de son système d'information numérique.

Le 10 avril passé et lors du Forum de la Radio algérienne, le directeur du contentieux et de l'encadrement des recettes des Douanes et le sous-directeur des procédures et des facilitations douanières, respectivement le contrôleur Mihafdi Réda et Mourad Mazouz, ont révélé le lancement prochain de la plate-forme numé-

Le 11 avril dernier, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait une grande annonce concernant la numérisation de l'ensemble de son secteur, notamment les hôpitaux du pays, prévue pour le mois de juin 2023, voire pour l'été prochain.

quelques jours seulement à Alger, le ministre de la Santé avait indiqué que son département ministériel travaille d'arrache-pied pour la transformation, l'accélération et la concrétisation de la transition numérique, tout en dévoilant que le taux d'intégration de la numérisation des services au sein des hôpitaux, notamment des urgences et des polycliniques, via un système automatisé de traçabilité des soins, a dépassé 75% à l'heure actuelle. Promettant une couverture numérique totale de son département ministériel d'ici la fin de l'année en cours, Abdelhak Saihi a fait savoir que la numérisation du secteur de la Santé et l'utilisation des technologies digitales dans la collecte, l'analyse et le stockage des données «seront possibles, une fois que le citoyen disposera d'un dossier médical et d'un numéro d'identité nationale de santé (INS) valable toute la vie», avait déclaré le ministre de la Santé. Selon lui, la numérisation du secteur de la santé avait débuté il y a près d'un an de cela, où le secteur avait procédé à la généralisation, par étapes, du système de numérisation au niveau des services hospitaliers, à travers la mise en place d'une

rique des Douanes prévu pour le 5 juillet 2023. «Les choses avancent à grands pas et le nouveau système d'information des Douanes devrait être lancé officiellement le 5 juillet prochain.

En janvier dernier, la Direction générale des Douanes avait procédé, en présence du Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, aux premiers essais du nouveau système d'information.

Les essais avaient concerné six unités principales au niveau des bureaux-pilotes, à savoir le bureau des Douanes d'Alger-Port commerce, le bureau des douanes de l'aéroport d'Alger fret à l'aéroport Houari Boumediene, le centre d'Oum Teboul et le centre d'El Aayoun aux frontières Est, où les résultats étaient plus que positifs», avait déclaré le directeur du contentieux et de l'encadrement des recettes des Douanes.

«La mise en œuvre du projet du nouveau système d'information des Douanes, qui permettra de faciliter les opérations de dédouanement, de renforcer la transparence et de développer les moyens de lutte contre la fraude et la contrebande», avait promis le responsable de l'Adminis-

tration centrale des Douanes. Selon le directeur du contentieux et de l'encadrement des recettes des Douanes, la dynamique économique et commerciale et l'évolution du monde numérique avaient incité l'Administration des Douanes à mettre en place un nouveau projet de numérisation en coopération avec le partenaire coréen, en vue d'améliorer le service public, d'économiser du temps et de réduire les coûts.

Passant par trois principales phases, le projet de numérisation du système d'information des Douanes comprend le développement de son réseau de communication devenant par fibre optique et reliant tous les services douaniers sur le territoire national, puis, la réalisation d'un centre de données qui accueillera les logiciels qui seront, par la suite, développés, et enfin le développement des logiciels selon les normes internationales et conformément aux directives de l'Organisation mondiale des douanes, selon les explications du même responsable.

«En tout, six unités principales du logiciel ont été développées concernant la gestion des risques, la surveillance des opérations de fret et de dédouanement électronique des marchandises, la franchise électronique des droits et des taxes et la gestion des caisses douanières et des portails électroniques internes et externes pour l'utilisation du nouveau système et du système de surveillance et de contrôle du nouveau système, outre une septième rubrique concernant le contrôle des voyageurs, qui sera mise en place à partir de juillet 2023», avait révélé le contrôleur à la Douane, Mihafdi Réda, et le sous-directeur des procédures et des facilitations douanières, Mourad Mazouz.

Les Finances se préparent au monde digital

Emboitant le pas de ses homologues, le ministère des Finances a, de son côté, entamé le processus de la numérisation de l'ensemble de ses services. Le 3 avril dernier, un représentant du ministère des Finances, notamment l'inspecteur général des services de comptabilité à la Direction du Trésor, en l'occurrence Badis Ferrad, avait dévoilé lors d'une intervention livrée au Forum de la Radio algérienne, l'accélération de la cadence de numérisation de l'ensemble des directions relevant des Finances, en vue d'améliorer la performance de l'administration publique et réaliser l'efficacité dans la gestion des deniers publics, en concrétisation des instructions du président de la République. L'inspecteur général des services de comptabilité à la Direction du Trésor a souligné que les directions relevant du ministère des Finances, à l'instar des domaines, la fiscalité et le Trésor public, œuvrent à accélérer la cadence de numérisation de l'administration.

Menant une véritable course contre la montre, le ministère des Finances compte créer un système d'information intégré «qui réunira tous les acteurs pour l'exécution de la chaîne de dépenses, partant du gestionnaire ou de l'ordonnateur jusqu'au comptable public. Ce système, permettra d'accélérer la cadence de remboursement des dépenses, ce qui aura un impact positif sur la dynamique économique», avait affirmé le représentant du ministère des Finances.

De son côté, la directrice de la modernisation des systèmes budgétaires au ministère des Finances, Ilham Ladrâa avait estimé que la modernisation et la numérisation du secteur étaient des mécanismes importants et nécessaires pour assurer l'efficacité de la gestion de l'argent public et également pour la sécurité nationale.

INFO EXPRESS

Grande-Bretagne

L'étudiant qui a essayé de lancer des œufs sur Charles III condamné à des travaux d'intérêt général

L'étudiant britannique Patrick Telwell, qui avait essayé de jeter un œuf sur le roi Charles III du Royaume-Uni en novembre 2022, a été condamné à une centaine d'heures de travaux d'intérêt général. Selon la BBC, c'est la décision qu'a prise vendredi le juge Paul Goldspring du tribunal de première instance de York.

Il a conclu que M. Telwell "avait l'intention de faire croire au roi Charles qu'il allait subir des violences". Sur cette base, il a déclaré l'étudiant coupable de comportement menaçant et l'a condamné à un an de travaux d'intérêt général non rémunérés pendant 100 heures. Le jeune homme devra également s'acquitter de frais de justice s'élevant à 714 livres sterling (890 dollars). M. Telwell a ainsi évité la peine maximale prévue pour de tels actes, à savoir six mois de prison. L'accusé, qui s'est défendu lui-même lors du procès, a plaidé non coupable. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une "violence légitime" et s'est présenté au tribunal avec une affiche fabriquée à partir d'œufs. Un groupe d'activistes a hué Charles III et la reine consort Camilla lors de la visite du monarque à York en novembre, alors qu'ils discutaient et serraient la main des habitants qui s'étaient rassemblés à l'extérieur. M. Telwell a jeté plusieurs œufs sur le roi depuis l'arrière d'une barricade, sans jamais l'atteindre. Les gardes ont ensuite rapidement emmené le monarque loin de la scène. M. Telwell a expliqué son geste en déclarant qu'il "ne croit pas à la royauté" et qu'il est en faveur de "l'égalité des personnes".

L'incident s'est répété en décembre lorsque Harry May, 21 ans, a jeté un œuf sur le roi lors d'une visite à Luton, en Angleterre. Le "projectile" n'a pas non plus atteint sa cible, mais les mesures visant à assurer la sécurité du monarque ont été renforcées. M. May a plaidé coupable devant le tribunal en janvier et a reçu deux amendes d'un montant total de 185 livres (environ 230 dollars). Le jeune homme a attribué son geste à la volonté de faire comprendre au roi que sa visite dans une région pauvre et défavorisée de l'Angleterre était une "preuve de mauvais goût". ■

Circoncision des enfants

Les établissements publics hospitaliers mobilisent tous les moyens

Les établissements hospitaliers publics de la wilaya d'Alger ont mobilisé tous les moyens, humains et matériels, nécessaires à l'opération de circoncision des enfants, étalée sur plusieurs jours du mois sacré de Ramadhan.

Dans ce cadre, le directeur général de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) "Salim-Zemirli", Rekik Zoubir a affirmé, dans une déclaration à l'APS, "que l'établissement a mobilisé tous les moyens nécessaires à une opération de circoncision au profit de 300 enfants, en réponse à des demandes soumises par les communes adjacentes de l'hôpital, mais aussi celles des associations et des groupes scouts", relevant que "l'opération se poursuivra jusqu'aux derniers jours du mois sacré à raison de 35 en-



fants programmés par jour". En vue de mener à bien cette opération et conformément à la décision du ministère de la Santé qui prévoit de pratiquer la circoncision des enfants en milieu hospitalier dans de bonnes conditions sanitaires, le responsable a précisé "qu'un service chirurgical a été dédié à cet effet, suite à une cinquantaine d'analyses médicales effectuées au laboratoire de l'hôpital au profit des enfants démunis, pendant que

d'autres familles ont préféré les faire à leurs propres frais". La chargée de communication au CHU Mustapha-Pacha, Nassiba Beldjoudi a, de son côté, fait état de 33 enfants programmés pour la circoncision, dont 20 relevant des groupes des Scouts musulmans algériens (SMA) et 13 des associations. Par ailleurs, le Directeur général de l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Taya (Alger Est), Said Mechat a fait savoir que l'établisse-

ment, en coordination avec les communes de la circonscription et les associations, a programmé la circoncision de plus de 200 enfants, à raison de 30 opérations chaque jeudi de sorte à ne pas entraver les autres activités médicales.

Dans le même cadre, tous les staffs médicaux et paramédicaux seront mobilisés en fin de journée après avoir effectué toutes les analyses nécessaires, outre les consultations médicales avec les spécialistes. L'hôpital, affirme M. Mechat, avait pris toutes les mesures nécessaires pour éviter toute éventuelle surcharge, avec une première opération de circoncision programmée le 30 mars, la deuxième le 6 avril et la troisième jeudi dernier. Quant à certains enfants, ils ont été programmés à la demande des associations pour la veille du 27e jour du mois sacré. ■

Algérie Télécom annonce une nouvelle offre

Algérie Télécom annonce une nouvelle offre

Algérie Télécom a l'immense plaisir d'annoncer à son aimable clientèle le lancement de sa nouvelle offre « Idoom Fibre », à compter de ce jeudi 13 avril 2023. Les clients résidentiels qui basculeront de l'offre Idoom ADSL vers Idoom Fibre pourront, désormais, souscrire aux débits : 15 Méga, 20 Méga, 50 Méga, 100 Méga, 200 Méga et 300 Méga à Zéro (0DA) tout en bénéficiant d'un Modem optique et de l'installation. Aussi, les clients résidentiels qui basculeront de l'offre Idoom 4G LTE vers l'offre FTTH, pourront souscrire aux débits al-

lant de 15 Méga jusqu'à 300 Méga à Zéro (0DA) et bénéficieront d'un Modem optique et de l'installation, à condition de restituer le Modem 4GLTE fonctionnel à Algérie Télécom. Les nouveaux souscripteurs, bénéficieront, pour leur part de modem et un (1) mois de connexion offerts à des prix exceptionnels allant de 1999DA à 4500 DA.

De plus, Algérie Télécom revoit à la baisse ses tarifs sur l'offre Idoom Fibre pour les clients résidentiels qui souhaitent souscrire à un débit de 50 Méga et plus. Ainsi le tarif de 50 Méga passera

de 2999DA à 2799 DA, le débit des 100 Méga passera de 3599 DA à 2999 DA, les 200 Méga sont pour leur part à 3599 DA au lieu de 4999 DA et enfin le débit des 300 Méga passera de 6999 DA à 3999DA.

A travers cette nouvelle offre Algérie Télécom favorise le développement du très haut débit en Algérie et confirme encore une fois sa volonté de répondre au mieux aux attentes de ses clients. Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter notre site web : www.algerietelecom.dz ■

INFO EXPRESS

PTT

Plus de 10 millions de citoyens détenteurs de la carte Edahabia

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé jeudi passé à Alger, que plus 10 millions de citoyens sont actuellement détenteurs de la carte « Edahabia » dont plus de 4 millions cartes ont été émises durant les trois dernières années. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a fait savoir que le nombre de cartes monétiques « Edahabia » actuellement en service était de 10,7 millions dont 4,4 millions nouvelles cartes délivrées durant les trois dernières années outre le renouvellement de plus de 6,7 millions de cartes en 2021 et 2022. A ce propos, le ministre a affirmé que l'entreprise d'Algérie Poste (AP) disposait d'un centre de personnalisation des cartes Edahabia permettant de délivrer de nouvelles cartes et de renouveler les cartes expirées, annonçant de « nouvelles facilitations concernant la demande de cette carte » et ce, dans le cadre de « l'actualisation du service client en ligne ». A cette occasion, le premier responsable du secteur a appelé les citoyens possédant un compte courant au niveau d'AP à formuler une demande via l'application E.CCP pour obtenir cette carte, précisant que depuis le lancement de cette application, plus de 800.000 demandes ont été prises en charge sur le plan national. Répondant à la question d'un sénateur sur le plafonnement des retraits financiers à 200 000 DA depuis la pandémie Covid-19, le ministre a affirmé que « pour le retrait de sommes dépassant ce montant financier dans les cas urgents, il est possible d'utiliser les moyens de paiement scripturaux disponibles, comme les chèques postaux certifiés ou les transferts de compte à compte, outre le recouvrement des chèques postaux en adoptant le système de compensation. Pour éviter l'utilisation de l'argent en espèce, le ministère a appelé à encourager le paiement électronique comme le service de paiement en ligne par la carte Edahabia qui permet de payer les factures, en plus des services assurés par l'application Baridimob via smartphones qui a enregistré en 2022 « plus de 23 millions d'opérations », précisant que « près de 2 millions de citoyens utilisent actuellement cette application de façon régulière ». ■

Realme C55

Lancé en tant que « champion du segment »

Realme, la marque de smartphones à la croissance la plus rapide au monde, vient de lancer le realme C55. realme C55 se présente comme " un champion du segment ", doté d'un appareil photo de 64MP, d'une charge rapide SUPERVOOC de 33W et d'un espace de stockage pouvant atteindre 256GB, le tout dans un look unique et branché inspiré de Sunshower. En conséquence, le realme C55 offre une expérience mobile holistique à un prix raisonnable à partir de 8+256 GO 39 999DZD 6+128 GO 35 999DZD (Sur sa boutique officielle Ali express). Quatre améliorations inédites sur le segment en matière d'appareil photo, de stockage, de charge et de design Au début du mois, realme a officiellement annoncé des mises à jour stratégiques pour la série C afin de proposer des produits dotés de caractéristiques de pointe sur le segment en matière d'appareil photo, de stockage, de chargement et de design. Aujourd'hui, le

premier produit à bénéficier de ces mises à jour, le realme C55, franchit la barrière du prix pour offrir le seul appareil photo de 64MP du segment. Il s'accompagne d'un appareil photo selfie de 8 Mpx et d'un objectif N&B de 2 Mpx. Le C55 est le premier produit de la série C à être doté d'un capteur OV64B phare avec une taille de pixel de 0,7µm et un format optique de 1/2", le même capteur que celui utilisé dans le realme GT Master Edition. Par rapport à son prédécesseur C35, le C55 présente une augmentation de 54 % de la taille du capteur et une amélioration de 53, % de la clarté de la résolution. De plus, des modes d'image et des filtres innovants permettent d'améliorer l'expérience de l'appareil photo. Grâce à la technologie d'imagerie ProLight, le C55 améliore efficacement la résolution et optimise considérablement la capacité de suppression des hautes lumières, préservant ainsi plus de détails dans des condi-

tions de faible luminosité. Le realme C55 est doté d'une mémoire vive dynamique de 16 Go et d'une mémoire morte de 256 Go, ce qui représente le plus grand espace de stockage du segment, et prend en charge l'extension de la mémoire jusqu'à 1 To pour une expérience utilisateur de longue durée. Grâce à la technologie DRE avancée, le realme C55 étend la mémoire vive de 8 Go jusqu'à 8 Go pour atteindre une expérience de 16 Go. En comprenant les besoins des utilisateurs, le C55 améliore les performances de la batterie avec la charge SUPERVOOC 33W la plus rapide du segment, qui peut charger à 100% en seulement 63 minutes. Par rapport à son prédécesseur, le C35, qui offre une charge de 18 W, le C55 augmente considérablement la vitesse de charge de 100 % grâce à une énorme batterie de 5 000 mAh, ce qui permet de charger l'appareil en toute tranquillité. ■

Russie

Pour un ordre multipolaire juste et démocratique

En visite en Turquie le 7 avril 2023, Sergueï Lavrov a abordé une des grandes causes de la diplomatie russe : la réalisation d'un nouvel équilibre international, fondé sur le multilatéralisme. En s'exprimant au côté de son homologue turc, Sergueï Lavrov a rappelé l'attachement de son pays à la fondation d'un nouvel ordre mondial, débarrassé de l'hégémonie américaine. Une condition nécessaire au règlement du conflit en Ukraine.



Or, pour le ministre russe des Affaires étrangères, le règlement du conflit en Ukraine passe par la remise en cause de l'ordre international actuel dominé, selon lui, par Washington. «Certains experts internationaux, des représentants de certains pays tentent de présenter des initiatives du type mettons maintenant la Russie et l'Ukraine à la table des négociations. C'est un symptôme de la situation qui s'est développée à la suite de la mise en place par les Etats-Unis d'une supériorité totale dans les relations internationales», a jugé le chef de la diplomatie russe, s'exprimant devant la presse à l'issue d'un entretien avec son homologue turc Mevlüt Cavusoglu. Il a ajouté : «Par conséquent, il s'agit de définir les principes sur lesquels le nouvel ordre mondial sera fondé, dont nous avons tous besoin, au lieu de l'ordre mondial unilatéral, de l'ordre mondial d'un seul

hégémon, comme l'a dit notre président.» Sergueï Lavrov a rappelé que son pays se prononçait, avec la majorité écrasante des autres Etats, pour que le nouvel ordre mondial repose sur les principes de la Charte des Nations unies principes qui, selon le chef de la diplomatie russe, sont directement violés par l'Occident dans son ensemble. La remise en cause de la suprématie américaine et l'émergence d'un monde multipolaire sont des leitmotivs du discours des autorités russes sur les relations internationales. Le 30 mars, en ouverture de l'entretien bilatéral avec son homologue chinois Wang Yi, Sergueï Lavrov avait déclaré que Moscou et Pékin, ainsi que d'autres partenaires, partageaient les mêmes idées, à savoir l'avancée d'un ordre mondial multipolaire, juste et démocratique. L'Ukraine, épice des tensions Russie-Occi-

dent. Les nations occidentales, de leur côté, reprochent à la Russie d'avoir lancé de manière unilatérale une guerre d'invasion violant le droit international, en intervenant militairement en Ukraine à partir de fin février 2022. Pour justifier son offensive, la Russie a invoqué la nécessité de protéger les populations du Donbass, mais aussi de contrer la progression de l'OTAN alliance militaire menée par Washington à ses portes, jugeant que cela menaçait directement sa sécurité. Avant de lancer son opération spéciale en Ukraine. Moscou avait d'ailleurs réclamé aux Occidentaux des garanties de sécurité, parmi lesquelles le retrait d'Europe centrale, orientale et des pays baltes des troupes et armes américaines. En outre, dans le contexte de guerre en Ukraine, les autorités russes accusent les Occidentaux de prolonger les

hostilités en multipliant les livraisons d'armements aux autorités ukrainiennes. Kiev et ses alliés américains et européens dénoncent quant à eux un viol de la souveraineté de l'Ukraine et appellent la Russie à quitter les territoires qu'ils considèrent comme étant toujours ukrainiens, y compris la Crimée. Pour la Chine, Pékin a proposé le 24 février dernier une feuille de route en 12 points pour tenter de mettre fin au conflit en Ukraine. Officiellement neutre, la Chine a ainsi appelé au dialogue entre les pays en promouvant le respect de la souveraineté des deux Etats, le retrait des sanctions unilatérales et également la fin de la surenchère guerrière. Si en Occident cette proposition a été accueillie avec plus ou moins de doute, la Russie avait apprécié les efforts de médiation chinois, a-t-on annoncé encore.

Okï Faouzi

Le Conseil constitutionnel français valide partiellement la réforme des retraites

Macron va approuver la loi le week-end

Le Président français Emmanuel Macron va très prochainement approuver la loi sur la réforme des retraites. C'est ce qu'a rapporté vendredi la chaîne BFMTV, citant une source dans l'entourage du dirigeant français. Selon cette source, «la loi sera promulguée par Emmanuel Macron sous 48 heures» et entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2023.

Auparavant, le Conseil constitutionnel français avait déclaré la réforme des retraites partiellement légale et approuvé un article clé portant l'âge minimum de départ à la retraite de 62 à 64 ans. Le Conseil constitutionnel français a partiellement validé la réforme portant l'âge légal de retraite de 62 à 64 ans. Le communiqué a été publié sur le site officiel de l'organe judiciaire.

La demande de référendum d'initiative partagée déposée par la gauche a été déclinée par les sages. Dans le même temps, nombre de clauses du projet de lois n'ont pas été approuvées, parmi elles l'introduction d'amendes pour les entreprises qui refusent d'embaucher les plus de 55 ans. «Le texte arrive à la fin de son processus démocratique. Ce soir, il n'y a ni vainqueur, ni vaincu», a écrit sur Twitter la première ministre française Elisabeth Borne. Selon la chaîne BFMTV, le président Emmanuel Macron pourrait entériner la réforme d'ici deux jours. Les décisions du Conseil constitutionnel n'ont pas de recours et sont obligatoires pour tous les organes administratifs, judiciaires et exécutifs.

Macron invite les représentants syndicaux, ceux-ci refusent

Le Président français Emmanuel Macron a invité les représentants des syndicats et des organisations patronales à une réunion au palais de l'Élysée le 18 avril pour discuter de la réforme des retraites. C'est ce qu'a déclaré ce vendredi l'entourage du Président français, cité par la chaîne française BFMTV. Selon la chaîne, cette réunion devrait avoir lieu indépendamment de la décision du Conseil constitutionnel sur la légitimité de la réforme des retraites, qui est attendue vendredi soir. Jeudi, la douzième manifestation nationale contre la réforme des retraites a eu lieu en France. La réforme prévoit le relèvement de l'âge minimum de départ à la re-

traite de 62 à 64 ans et la suppression d'un certain nombre de régimes spéciaux de retraite. Au total, 380 000 personnes sont descendues dans la rue, contre 42 000 à Paris. Au moins dix policiers ont été blessés lors d'affrontements avec des manifestants violents dans la capitale.

Alors que le Président français Emmanuel Macron a proposé une réunion avec l'intersyndicale au début de la semaine prochaine, Sophie Binet, secrétaire générale de la Confédération générale de travail (CGT), affirme que les partenaires sociaux ne s'y rendront pas si «le président de la République promulgue la loi». La syndicaliste appelle le chef de l'État à la sagesse et lance un appel à «un raz-de-marée populaire, une mobilisation historique, massive, familiale et festive» le 1^{er} mai. Ses propos sont relayés par BFMTV. Plus tôt vendredi, le Conseil constitutionnel français a partiellement validé la réforme portant l'âge légal de retraite de 62 à 64 ans. Le communiqué a été publié sur le site officiel de l'organe judiciaire. Emmanuel Macron pourrait entériner la réforme d'ici deux jours, a informé la chaîne BFMTV. Les manifestations contre la réforme des retraites en France ont muté en troubles et affrontements avec la police. 4 000 manifestants sont rassemblés devant l'Hôtel de Ville de Paris ce vendredi soir, d'après une source policière citée par la chaîne BFMTV. Des vélos et des poubelles ont été incendiés, les forces de l'ordre ont recouru au gaz lacrymogène en réaction. La situation n'est guère plus calme dans d'autres villes. Des manifestants réunis à Nantes se sont avancés devant la préfecture où ils ont commencé à lancer des bouteilles de verre contre les façades de l'immeuble. Les policiers ont riposté avec des jets d'eau. Plusieurs centaines de manifestants sont sortis dans les rues à Rennes. Certains d'entre eux s'en sont pris à un commissariat de police, dont la porte d'entrée a été incendiée. L'incendie est dans un premier temps parti de feux de poubelles, qui ont ensuite été rapprochées des portes de ce poste de police, raconte BFMTV. Plus tôt vendredi, le Conseil constitutionnel français a partiellement validé la réforme portant l'âge légal de retraite de 62 à 64 ans. ■

Etats Unis : Le militaire américain accusé de fuite de documents du Pentagone arrêté

Jack Teixeira, membre de la Garde nationale des États-Unis, accusé de fuite de documents confidentiels du Pentagone, disposait de l'accès nécessaire, car il s'occupait du fonctionnement des communications spéciales. C'est ce que rapporte la chaîne CNN se référant à un responsable anonyme du département de la Défense des États-Unis. Il est à noter que les fonctions

de Jack Teixeira ne prévoyaient pas le travail avec des documents secrets, leur rédaction ou leur transfert à des officiers supérieurs. Il était néanmoins membre d'une unité des systèmes de cybertransport chargée d'assurer le fonctionnement normal du réseau de communication spécial, via lequel passaient ces documents confidentiels. Ainsi, il disposait d'un accès de niveau nécessaire. Le

militaire profitait donc de ce dernier pour télécharger des rapports et d'autres fichiers. Selon les médias, Jack Teixeira, 21 ans, a rejoint la Garde nationale en 2019 pour obtenir l'accès aux documents classifiés déjà en 2021. Son niveau d'accès lui permettait de non seulement télécharger des documents, mais aussi de les apporter chez lui pour prendre ensuite des images. ■

spiritualité

Islam

La grandeur et la pertinence du mois sacré du Ramadhan

Par Mohamed Chtatou

Le jeûne est lié à la nature de l'être humain telle qu'elle est enseignée dans le Saint Coran. L'être humain, dans le Saint Coran, consiste en une entité d'essence matérielle et une entité d'essence spirituelle. Comme une statue, faite de matière et de forme, l'être humain est la conjonction des cellules de son corps et des valeurs de son âme.

Comme les animaux, le projet de l'entité génétique est de satisfaire ses besoins pour continuer à fonctionner. Dans ses réflexes, elle se tourne inexorablement vers les conditions qui assurent sa survie, son bien-être et son confort. Constitué de cellules matérielles, le corps se nourrit d'autres cellules matérielles. Il est localisé dans l'espace et le temps, où il se déplace et vieillit.

Il en va autrement pour l'âme. La quête de la conscience est le projet essentiel de l'âme. Par sa nature même, elle est porteuse de valeurs et se nourrit d'éthique. Dans son "association" avec l'entité corporelle, l'âme humaine est comparable à un cavalier sur sa monture. Le cavalier n'est pas la monture. Mais qu'est-ce qu'un cavalier sans monture ? Le fait est que nos cinq sens sont continuellement sollicités par les besoins naturels de l'entité génétique. Cette demande est pressante et continue. Elle est capable de remplir une existence humaine au risque d'endormir l'âme, de la détourner de son projet. La foi islamique institue cinq moments de répit quotidiens appelés la salât, la prière musulmane. Il s'agit d'un exercice spirituel au rituel codifié, dont le but est de rappeler à l'âme son projet spirituel. Le jeûne du mois de Ramadhan est un exercice qui s'inscrit dans cette perspective. Le Prophète Mohammed (psl) a dit : i " Quiconque observe le jeûne du mois de Ramadhan par foi sincère et dans l'espoir d'obtenir les récompenses d'Allah, alors tous ses péchés passés seront pardonnés. "

Un entraînement spirituel intensif

En s'abstenant de nourriture, de boisson et de volupté du lever au coucher du soleil, le jeûneur musulman contrecarre les penchants naturels de son corps. En réfrénant les paroles et les initiatives superflues, il s'exerce à discipliner son esprit. Il réaffirme sa volonté, car il voit poindre ses pulsions et se dispose à les appréhender pour les canaliser.

Certains besoins physiques étant sublimés, contenus et reportés dans le temps, le jeûneur échappe à leur emprise et de-



vient plus disponible à l'expérience spirituelle. Durant ce mois sacré, le musulman intensifie ses exercices spirituels. Prière, méditation, recueillement, et charité sont ses priorités.

L'heure du repas, l'iftâr, sonne une victoire dont la saveur est profondément intime. Ni diète, ni tapage nocturne, le jeûne du Ramadhan n'est pas une mortification du corps. Il se veut un mois d'entraînement intensif, où l'entité génétique est affaiblie, coupée de ses sources d'énergie, et où l'entité spirituelle est revigorée, nourrie par les actes de piété.

C'est pourquoi la symbolique coranique cite ar-Rayyân, une des portes du Paradis spécialement réservée aux jeûneurs. Sahl ibn Saad rapporte : Le Prophète, paix et bénédictions soient sur lui, a dit : ii "En vérité, il y a une porte au Paradis appelée ar-Rayyân, par laquelle seuls ceux qui ont jeûné entreront le jour de la résurrection. Personne d'autre n'y entrera avec eux. Il sera dit : Où sont ceux qui ont jeûné pour entrer ? Lorsque les derniers d'entre eux y entreront, elle sera fermée et personne d'autre n'y passera. "

Le Ramadhan a aussi des avantages pour la santé selon Geneive Abdo qui écrit dans Forein Policy : iii "Le jeûne du Ramadhan est-il donc bon pour la santé ou non ? Ces dernières années, la science médicale a découvert et étudié les bienfaits du jeûne, dont une certaine forme est commune à de nombreuses religions du monde. Le jeûne intermettent – celui pratiqué pendant le Ramadhan – peut réduire le taux de cholestérol, l'hypertension artérielle et aider à prévenir les maladies cardiovasculaires, selon un nombre croissant de recherches médicales. Même certaines maladies chroniques réagissent au jeûne sous surveillance mé-

dicale, notamment l'arthrite, l'asthme et la dépression. "

Le Ramadhan, c'est le partage

Pratiquer le jeûne tous les jours pendant le Ramadhan permet de se mettre à la place de ceux qui n'ont rien à manger. C'est une sorte de leçon pour soi-même. On peut ainsi comprendre quand on a traversé une épreuve. En même temps, c'est une façon d'éduquer nos enfants au respect de la nourriture. Le Ramadhan est aussi le mois du partage, de la convivialité et du pardon.

Abou Houraïra rapporte que le Messager d'Allah, paix et bénédictions soient sur lui, a dit : iv "Quiconque soulage la difficulté d'un croyant dans ce monde, Allah soulagera sa difficulté le jour de la résurrection. Quiconque aide à soulager une personne en difficulté, Allah lui facilitera la tâche dans ce monde et dans l'au-delà. Quiconque dissimule les fautes d'un musulman, Allah dissimulera ses fautes dans ce monde et dans l'au-delà. Allah aide le serviteur aussi longtemps qu'il aide son frère. Quiconque parcourt un chemin à la recherche de la connaissance, Allah lui facilitera le chemin du Paradis. Chaque fois que les gens se rassemblent dans les maisons d'Allah, récitant le livre d'Allah et l'étudiant ensemble, la tranquillité descendra sur eux, la miséricorde les couvrira, les anges les entoureront, et Allah les mentionnera à ceux qui sont près de lui. Celui qui est lent aux bonnes actions ne sera pas accéléré par sa lignée. "

Le Ramadhan est une période joyeuse pour la plupart d'entre nous mais malheureusement pas pour tout le monde. Des familles entières sous le joug de la faim, de la soif

et de la maladie, attendent un coup de pouce qui leur permettrait de profiter pleinement de ce mois sacré.

Le Ramadhan n'est pas seulement une privation, c'est aussi une question de goût. Pendant le mois de Ramadhan, la journée est consacrée à l'ascèse avec une interdiction stricte de manger ou de s'adonner à des pratiques addictives ou susceptibles de procurer du plaisir. Les nuits sont un moment de convivialité et de partage entre proches, où une grande attention est portée à la pureté des aliments qui constituent l'iftâr et le sohour, les deux repas nocturnes. La générosité envers les autres ne s'arrête pas au cercle familial et amical. D'immenses fêtes publiques gratuites appelées mawâ'id ar-rahmân sont organisées par des institutions caritatives et organisations non gouvernementales dans les pays musulmans pour nourrir les pauvres et les orphelins.

Selon la narration d'Abou Mousa Al-Ashaari, le Prophète (ŷa dit : v " Donnez de la nourriture à celui qui a faim, rendez visite au malade et relâchez (libérez) celui qui est en captivité (en payant sa rançon). " Sur le plan sociologique, le jeûne est une expression de la solidarité avec les pauvres. Il se manifeste à travers le concept de charité, de voisinage et d'hospitalité. En plus de contribuer à la purification du corps et de l'âme par le processus d'auto-purification. Aborder ces domaines d'importance sociale ne peut qu'aider les gens à se débarrasser de tout ce qui n'est pas socialement désirable. La charité est fortement encouragée pendant le mois de jeûne. Il s'agit notamment d'aider les pauvres en leur faisant l'aumône sadaqa.

M.CH
(A suivre...)

Boumerdès

Réalisation des projets pédagogiques 2023-2024

Pour accélérer le rythme de réalisation des établissements scolaires, le wali de la wilaya de Boumerdès en l'occurrence Monsieur Yahia Yahiaten ordonne la formation d'un comité de wilaya pour se déplacer et être à l'écoute et suivre la réalisation des projets pédagogiques.

Le wali de la wilaya de Boumerdes M. Yahya Yahyaten a lancé un plan d'urgence pour diagnostiquer le secteur de l'éducation et recenser les lacunes et les déséquilibres apparus lors de la récente réunion, dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2023/2024, où l'état d'avancement des projets de structures ont été observés et le calendrier a été fixé pour les projets éducatifs programmés pour l'accueil, et c'est aussi le programme d'urgence connaîtra des solutions à certains problèmes immédiats. Pour accélérer le rythme d'achèvement, le wali a ordonné la formation d'un comité de wilaya pour inspecter les établissements d'enseignement. Les directeurs exécutifs qui superviseront ces normes, chacun dans son domaine, accompagnés des chefs de dairas et des président d'APC dans un laps de temps précis pour diagnostiquer le secteur de l'éducation et lister les lacunes et les déséquilibres des projets éducatifs programmés pour recevoir la rentrée scolaire 2023 /2024 afin d'ouvrir tous les nouveaux établissements d'enseignement, qui ont



■ Mise en œuvre du plan de suivi continu et permanent par le comité de wilaya, pour s'assurer que toutes les installations scolaires sont reçues dans les délais impartis, et avec une qualité élevée.

été achevés en un temps record et être prêts et équipés de tout le mobilier scolaire et des équipements pédagogiques nécessaires, soulignant la nécessité de profiter des subventions financières accordées aux municipalités pour soutenir le transport scolaire et fournir le chauffage dans tous les établissements d'enseignement. Et en application des instructions du wali de Boumerdès. lors de la réunion tenue le 26 mars 2023, le comité de la wilaya formé de plusieurs secteurs concernés, ainsi que des intérêts du cabinet, effectue des visites de terrain pour suivre le rythme d'achèvement de les structures éducatives en cours d'achèvement, et de commencer à achever les opérations restantes des

trois phases éducatives. (Groupes scolaires, services d'expansion, cantines scolaires, unités de visite médicale), et ceci en prévision de la rentrée scolaire intitulée 2023/2024, qui a nécessité le développement d'un certain nombre de mesures par des efforts concertés afin de faire de cette importante date éducative, Il s'agit de doubler les équipes, et de travailler en permanence, avec de l'espace Mise en œuvre du plan de suivi continu et permanent par le comité de wilaya, pour s'assurer que toutes les installations scolaires sont reçues dans les délais impartis, et avec une qualité élevée. Le comité, qui a programmé plusieurs sorties sur le terrain,

travaille à la résolution des obstacles et au suivi périodique de l'avancement des ateliers de réalisation, afin d'éviter tout défaut susceptible d'entraver tous les efforts déployés pour atteindre les objectifs souhaités et assurer la qualité des éducation significative. La visite comprenait. Le comité de terrain comprend plusieurs : départements : Baghliia, Dellys, Bordj Menaiel, Boumerdes, avec des séances de travail organisées avec les chefs de dairas pour fixer les aménagements nécessaires. Les visites de terrain du Comité sont continues dans tous les arrondissements de la wilaya jusqu'à la remise des projets.

Kouider Djouab

Relizane

La sardine est devenue un produit de luxe

Le citoyen à faible revenu ne peut se permettre de goûter à cet aliment tant convoité qu'est le poisson riche en calcium très conseillé par les médecins pour les anémies, pour le développement du squelette etc., devenu par la force du temps très inabordable et inaccessible, surtout en cette période de forte chaleur qui coïncide avec le mois de ramadhan. A Relizane, la sardine est introuvable et si l'on en trouve sur certains rares étals, son prix donne le tournis. Elle est affichée à 1 200 DA, presque le prix d'un kilogramme de viande

rouge. Fini le bon vieux temps où l'on consommait de la sardine à 100 DA le kilo. Poisson des bourses modestes, la sardine se raréfie, et les poissonniers sont avarés en explications concernant la disparition de ce petit poisson bleu. Depuis plusieurs mois, le poisson est devenu une rareté à Relizane. Il y a à peine deux ou trois ans, la sardine était cédée dans les différents marchés de détail de Relizane à un prix ne dépassant que rarement la barre des 600 DA, même quand il s'agissait de sardines fraîches provenant directement du port

de Mostaganem, ville portuaire. Plusieurs restaurateurs, qui se sont spécialisés dans la préparation de la sardine, ont tout bonnement supprimé ce produit de leur menu car devenu trop coûteux. Devant tant d'inégalités et d'injustices, le pauvre malheureux n'a d'autre choix que de s'abstenir et de s'en passer, et espère qu'avec le temps et la perte du goût, il pourra se passer de ce fruit de mer tant désiré et nécessaire pour le corps humain, mais inaccessible en fin de compte.

N.Malik

Relizane

Les familles s'affairent à préparer la fête de l'Aid El Fitr

A quelques jours de la fête de l'Aid El Fitr 2023, c'est la ruée des familles vers les magasins et boutiques des vêtements pour choisir des pantalons, costumes, ou autres choses pour célébrer la fête de l'Aid. « Quoiqu'à l'approche de ramadhan précédent les prix étaient déjà hors d'atteinte, cette année il ne faut pas moins de 9 000 à 10 000 dinars pour habiller un enfant, exprime une jeune

femme. En effet, les familles algériennes s'affairent à préparer la fête de l'Aid-El-Fitr. Une occasion qui demande les dépenses spéciales, notamment pour acheter les vêtements neufs aux enfants. Juste après le f'tour, des familles, accompagnées de leurs enfants, investissent les boutiques. Les prix ne sont pas à la portée de tout le monde. Pour les parents aux revenus modestes, il

faut parfois visiter une dizaine de magasins et les étals des vendeurs informels avant de trouver chaussure à son pied. Particularité : les trottoirs de la ville servent désormais de lieux de commerce. Ces magasins sont assaillis par un flot important de clients. Toutefois, même si l'engouement est là, les prix freinent les ardeurs. Un ensemble pour fillettes est ainsi cédé à 8.500 DA, une robe

à 7.400 DA, une paire de sandales à 4.500 DA, des kickers à 4.200 DA et une paire de chaussures pour enfant de moins de 2 ans à ... 5.800 DA. Si le choix est varié, les prix demeurent très élevés et la qualité n'est pas souvent au rendez-vous. « Les prix ont été excessivement revus à la hausse cette année comparativement à l'année précédente.

N. Malik

INFO EXPRESS

Relizane

Campagne de circoncision de plus de 100 enfants démunis

« Les enfants les plus démunis au nombre de 100, bénéficieront d'une opération collective et gratuite », a-t-on appris de la DSP de Relizane. Et de poursuivre : que ces enfants sont issus de plusieurs communes de Relizane, à l'instar de la commune de Bendaoued, Belacel, Sidi Khettab, El Matmar, et Sidi M'Hamed Benaouda. Ainsi une campagne de circoncision des enfants démunis a été lancée par l'établissement hospitalier « Mohamed Boudiaf de Relizane. La campagne a débuté en présence d'un staff médical composé de médecins chirurgiens et d'anesthésistes, entre autres. La programmation d'opérations de circoncision pour enfants, en collaboration avec des associations, est en cours, avec plus de 100 enfants issus de familles défavorisées prévus pour être circoncis dans l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf, qui a mis à disposition des médecins spécialistes en chirurgie pédiatrique et des infirmiers pour circoncire 5 enfants par jour. L'opération se poursuivra jusqu'à la fin de mois de ramadan. Ces circoncisions collectives semblent être mieux organisées et mieux contrôlées avec des analyses médicales obligatoires effectuées avant l'opération pour éviter des accidents et des complications. En plus des parents et de leurs proches, des centaines de personnes venues en groupe ou en famille ont assisté à cette action de solidarité qui a rendu le sourire aux enfants. Une opération de solidarité qui a pour but d'aider les familles à faibles revenus. Pour rappel, la circoncision est une pratique religieuse prescrite à travers la sunna de notre prophète Mohamed (QSSL II est strictement interdit de pratiquer cette opération en dehors des services chirurgicaux des établissements hospitaliers publics et des cliniques privées, et ce, sur l'ensemble du territoire national.

N.Malik

L'impérialisme Diplomatie normative de tous les États capitalistes (I)

L'actuel conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine offre l'occasion inespérée aux gauchistes et tiers-mondistes de toutes obédiences politiques de fustiger « l'impérialisme américain », désigné comme le principal responsable de l'escalade guerrière. Fauteur de guerres. Voire l'unique coupable de toutes les guerres.

Contrairement à l'opinion gauchiste dominante communément répandue, notamment dans les pays du Tiers-Monde, les États-Unis ne détiennent pas le monopole de l'impérialisme. Depuis plus d'un siècle, l'impérialisme constitue le fonctionnement normatif de tout État intégré dans la mondialisation dominée par des tensions commerciales et géopolitiques permanentes, vectrices de conflits armés récurrents. La politique d'affrontement chronique, devenue la modalité de gouvernance de la majorité des États inscrits dans des enjeux géopolitiques impérialistes marqués par des rivalités commerciales mondiales, et jeux diplomatiques opportunistes et retournements d'alliance surprise, débouche inexorablement et fréquemment vers la guerre ouverte. Et l'adoption du militarisme comme exclusif régulateur économique et social. Comme le disait Bismarck, chancelier allemand : « La diplomatie sans les armes, c'est la musique sans les instruments ». À plus forte raison à notre époque hyper-impérialiste, où la politique diplomatique s'accomplit en treillis, portée par les blindés, escortés par les bombardiers et les sous-marins militaires. De nos jours, qu'on pourrait qualifier d'Âge des bellicismes extrêmes, comme l'avait déclaré Will Rogers, scénariste américain : « Les diplomates sont là pour commencer les guerres comme les soldats pour les finir ». Autrement dit, la diplomatie sert d'abord à faire la guerre et les soldats à entériner les faits d'armes diplomatiques. C'est la diplomatie de la canonnade, adoptée par tous les gangs gouvernementaux inféodés à un



camp de la mafia financière internationale. Globalement, l'impérialisme peut être défini comme la politique d'un pays œuvrant à la conservation ou à l'extension de sa puissance économique et militaire sur d'autres pays ou territoires convoités pour leurs richesses ou leurs emplacements hautement stratégiques. De ce point de vue général, l'impérialisme fut l'apanage de nombreux anciens empires (romain, ottoman), fondés sur une politique de conquête et de domination constante. Néanmoins, dans le mode de production capitaliste, l'impérialisme revêt un caractère singulier. Comme l'a écrit Rosa Luxemburg : « la tendance du capitalisme aux expansions constitue l'élément le plus important, le trait remarquable de l'évolution moderne ; en fait l'expansion accompagne toute la carrière historique du capital, elle a pris dans sa phase finale actuelle, l'impérialisme, une énergie si impétueuse qu'elle met en question toute l'existence civilisée de l'humanité ». Cette définition permet de comprendre la spécificité de l'impérialisme contemporain ancré dans un capitalisme mondialisé miné par la crise économique systémique et déchiré par la lutte de classe permanente, engendrant des tensions commerciales incessantes et des conflits militaires récurrents, transfor-

mant continuellement la planète en fronts de guerre et champs de ruines. « Un bon diplomate est quelqu'un qui peut égorger son voisin sans que celui-ci le remarque », a écrit Trygve Lie, le premier Secrétaire général de l'ONU. De nos jours, la diplomatie normative d'un État est l'art d'étrangler militairement le pays voisin le plus ordinairement possible, sans que sa population s'en avise, ni l'opinion internationale ne s'en offusque. Depuis l'unification du marché mondial départagé en zones d'influence entre les États capitalistes avancés et émergents rivaux, au début du 20ème siècle, l'exacerbation de la concurrence entre ces États, suscitée par la crise permanente et la surproduction structurelle, conduit inévitablement à l'aggravation des tensions militaires, au développement du militarisme, matérialisé par l'augmentation exponentielle des armements, et à la subordination de l'ensemble de la vie sociale aux impératifs de l'économie de guerre. Et, en dernier ressort, à la guerre généralisée. À notre époque marquée par la décadence, le capitalisme vit ses dernières années de prospérité, phénomène illustré par la cessation définitive de l'amélioration des conditions de vie de la population laborieuse. Aussi les conflits inter-impérialistes deviennent-ils les uniques activi-

tés de tous les États, dorénavant engagés dans une économie de guerre et le militarisme, actionnés pour leur propre compte ou mobilisés au service d'un camp hégémonique impérialiste. Jusqu'à présent, l'idéologie gauchiste qualifie d'impérialiste uniquement un État ou un bloc spécifique, du fait de sa puissance économique et militaire. Curieusement il s'agit toujours d'un État occidental ou du bloc atlantiste, désigné systématiquement d'unique responsable de la barbarie guerrière perpétrée dans le monde. Or, sous le capitalisme impérialiste, certes les États ne disposent pas de la même puissance économique et militaire. Mais tous les États, quel que soit leur poids économique et leur place sur l'échiquier géopolitique, sont éperonnés par la même politique impérialiste, la même appétence d'hégémonie et de domination. Aiguillonnés par le même esprit de prédation. De conquête. La politique expansionniste agressive devient la variable d'ajustement de chaque État.

Une fois admise cette réalité politique inhérente à l'époque de l'impérialisme contemporain, dominée par les tensions commerciales et les rivalités géopolitiques, la distinction établie entre États oppresseurs et États opprimés devient irrecevable, inacceptable. Car, dans l'arène mondiale travaillée par des rapports de force de domination, tous les États sont en concurrence commerciale et rivalités géopolitiques. Par ailleurs, à l'Âge des bellicismes extrêmes, chaque État s'inscrit dans les enjeux d'alliance diplomatiques et militaires, s'agrège à un bloc impérialiste. À l'ère de l'impérialisme, la neutralité est une duplicité. Aussi, comme on le constate à la faveur de la guerre russo-ukrainienne, faut-il dénoncer la distinction établie par les gauchistes ou chauvinistes bourgeois entre pays agresseur (Russie, selon les Occidentaux) et pays agressé (Ukraine, selon les Tiers-mondistes), car elle sert à justifier la guerre « défensive ». Ce paravent de guerre « défensive », en fonction des orientations politiques des va-t-en-guerre, est aujourd'hui brandi et par les partisans de Zelensky, cette potiche du Pentagone, et par les sectateurs de Poutine, ce nouveau tsar de l'empire déchu.

Ce dernier, Poutine, est, dans cette période de vide révolutionnaire, présenté comme le prophète du nouvel ordre multipolaire qu'il imposerait au monde, non par la force de sa puissance économique anémique, mais par la robustesse de son armée haillonneuse.

« Un bon diplomate est quelqu'un qui peut égorger son voisin sans que celui-ci le remarque », a écrit Trygve Lie, le premier Secrétaire général de l'ONU. De nos jours, la diplomatie normative d'un État est l'art d'étrangler militairement le pays voisin le plus ordinairement possible, sans que sa population s'en avise, ni l'opinion internationale ne s'en offusque.

CONCOURS PANARABE DE COURTS MÉTRAGES «MON PATRIMOINE»

APPEL À CANDIDATURE

Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), en collaboration avec la Commission du patrimoine du Royaume d'Arabie saoudite, lance un appel à candidature aux cinéastes, en vue de prendre part à la deuxième édition du concours de courts métrages "Mon patrimoine", annoncent les organisateurs. Organisé dans le cadre de l'initiative "Jeunesse arabe pour le patrimoine", la participation à ce concours est ouverte jusqu'au 26 avril prochain. Les lauréats de cette deuxième édition, seront accueillis en Arabie Saoudite pour la projection de leurs films ainsi primés lors de cet événement qui se déroulera parallèlement à la 45e réunion du Comité du patrimoine mondial, à Ryad, dans la capitale saoudienne, en septembre 2023.

R.C.

OPÉRA D'ALGER POURSUITE DES SPECTACLES POUR LA DERNIÈRE SEMAINE DU RAMADHAN

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih poursuit son programme culturel et artistique durant la dernière semaine du mois sacré (jusqu'au 20 avril) avec au menu des spectacles de musique andalouse et symphonique et du Raï, en sus d'une soirée hommage à Akli Yahiaten, a-t-on appris de cet établissement.

Dédiée à la troupe nationale féminine de l'opéra d'Alger sous la direction du maestro Nadjib Kateb, la soirée de jeudi sera animée par plusieurs voix féminines à l'instar de Naouel Ayloul, Lamia Madini et Mounia Chetta.

Une soirée hommage à Akli Yahiaten sera organisée, aujourd'hui, le 16 avril animée par l'orchestre de l'opéra d'Alger conduit par le maestro Lotfi Saidi avec la participation de Farid Feragui et Abbes Ait Rezine.

Le public du Raï sera au rendez-vous avec la troupe légendaire Raina Rai qui se produira sur scène mardi le 18 avril.

Samir Toumi et Manel Gharbi donneront un concert, pour la deuxième fois, jeudi 20 avril accompagnés de la troupe andalouse de l'Opéra d'Alger. L'Opéra d'Alger a programmé plusieurs soirées artistiques à l'instar de celle du groupe "Tikoubaouine" et du duo Manel Gharbi et Samir Toumi en sus du ballet folklorique palestinien "Djafra".

R.C.

Bataille d'Ahl El Oued (Blida)

Triomphe de la bravoure face à l'arsenal militaire colonial

La bataille du 15 avril 1957 à Chiffa, à l'Ouest de Blida, est un des nombreux exemples du triomphe du courage et de la conviction des Moudjahidine en la justesse de leur cause et de leur combat pour la liberté, sur la force et l'arsenal militaire du colonialisme français, affirme la direction des Moudjahidine et des Ayant-droits.

Les documents renfermant des témoignages sur la bataille d'Ahl El Oued, remis à l'APS par le direction des moudjahidine, démontrent quetoute la force et l'arsenal militaire mobilisés par la France coloniale pour mater la Révolution n'ont pas pu venir à bout du courage et de la détermination des moudjahidine à se libérer du joug colonial et leur conviction inébranlable en la justesse de leur cause pour le recouvrement de l'indépendance de leur pays. Malgré l'inégalité des forces mobilisés durant cette bataille dont le 66e anniversaire sera commémoré demain, samedi, les 37 moudjahidine du commando de l'Armée de libération nationale (ALN) qui étaient encerclés par pas moins de 5.000 soldats français entre fantas-



sins et parachutistes, ont infligé d'importantes pertes humaines à l'armée coloniale, tuant 155 soldats ennemis avant de tomber tous en martyr, selon des documents.

C'est dans la région d'Ahl El Oued, au pied du mont Timezguida, non loin de Chréa, que la bataille avait eu lieu. Difficilement accessible à travers des sentiers sinueux et accidentés et renfermant une forêt dense, la région d'Ahl El Oued offrait un site idéal pour une embuscade.

Dans la nuit du 14 au 15 avril 1957, les 37 moudjahidine du commando de l'ALN s'étaient rendus à la ville de Chiffa. Le 15 avril à l'aube, en plein mois de ramadhan, ils ont appris qu'ils étaient encerclés par l'armée coloniale française qui,

après une trahison, a eu vent de leur emplacement.

5.000 soldats français entre fantassins et parachutistes, dix hélicoptères de reconnaissance et deux avions Jaguar ont été mobilisés, pour épier le mouvement des moudjahidine et les empêcher de se rendre vers Tamzrit, située à 600 mètres plus loin.

Malgré l'inégalité des forces, le commando de l'ALN modestement armé, a pu résister jusqu'à 19h30 avant que ses 37 moudjahidine ne tombent en martyrs après épuisement des munitions. Parmi ces chouhada, les documents citent entre autres, Ben Amar Mahmoud, dit Mourad, Abane Abderrahmane, Rabah El Mesraoui, Ali Slimane, Rabah Mahieddine et Hafsa Mustapha dont le corps a été

mutilé par l'armée coloniale, selon les témoignages d'habitants de la région.

A la fin de la bataille, et n'ayant pas digéré les pertes subies, l'armée coloniale s'était vengée, comme à son habitude, contre la population sans défense. Les soldats ont alors vandalisé et pillé les maisons avant de chasser les habitants qui, terrorisés par les exactions commises par les soldats, ont dû fuir leur village pour se réfugier à El Hamada, actuel Sidi El Madani.

Vidé de ses habitants, le village d'Ahl El Oued, est aujourd'hui un témoin matériel de la bravoure et de l'héroïsme des moudjahidine qui ont consenti au sacrifice suprême pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

R.C.

Soirées du Ramadhan à Béjaïa

Le châabi en vedette

La musique et le chant Châabi ont dominé à Bejaia l'animation du mois de Ramadhan, occupant copieusement autant les espaces restreints que les places publiques. Partout, en effet, loin des grandes démonstrations artistiques dédiées aux foules, l'occasion cette fois-ci a privilégié les réunions populaires modestes en s'ouvrant largement au public des puristes et les passionnés du genre.

L'expérience, à l'évidence, a enchanté et fait retrouver le plaisir, non seulement de la "Qâada", des retrouvailles et de la communion qui sied à ce type musical, mais aussi celui d'entendre des artistes, pas forcément des vedettes, mais qui interprètent généreusement, en sublimant des répertoires qui le sont tout autant.

Sofiane Kefi, Tarek Ayad, que d'aucuns jugent dignes héritiers de Lhachemi Guerouabi, Hafid Djemai et de Cheikh El Hadi, en sont, entre autre, de ceux-là et qui, à l'occasion, ont fait montre d'un talent et de performances rares, qui n'ont rien à envier aux grands

maitres du chaâbi.

"Ils ont une totale maîtrise de leur art", a concédé Boualem chouali, un mélomane passionné, qui ne rate pas une soirée pour s'y abreuver, allant de la cinémathèque à la salle des fêtes "Vis la joie", ou s'incruster au café "Boulouisa" pour s'extasier et s'évader. Ces trois "repères" sont les lieux magiques, se caractérisant chacun par une programmation alléchante et de découverte, et au sein desquels de fortes émotions se dégagent.

A contrario de la salle des fêtes et de la cinémathèque qui accueillent des concerts en espaces fermés, le café "Boulouisa", situé en haute ville, est ouvert aux quatre vents et aux passants, privilégié, il est vrai, par son emplacement doté d'une terrasse et d'une petite esplanade, qui donnent le loisir aux férus et aux promeneurs de se divertir, voire de se "transporter".

Occasionnellement, un quatrième lieu s'y distingue. Il s'agit de l'esplanade "Daouadji", qui accueille des concerts, pas spécialement dédiés au Châabi, mais ouverts sur toute



la chanson populaire, avec des artistes connus, à l'instar de H'sinou Fadli, Omar et Kacimou Bourai. En ce mois de Ramadhan, la ville de Bejaia dans son ensemble semble bien animée et, au-delà du Châabi, célébré avec force et goût, les autres genres musicaux n'ont pas été en reste, notamment à la maison de la Culture qui, chaque soir, fait la part belle à la musique moderne et à ses fans.

Simou, Iglan, le groupe Am-Zik, Cylia Babou, Aida Oulmou et Nassima Ait Ammi en ont tous fait leur show, mais en y drainant moins de monde du fait de l'accès payant

à leurs spectacles, est-il constaté. Dans ce registre, assurément c'est la ville d'Akbou qui a focalisé l'attention, avec la programmation à la salle de spectacle de l'hôtel Atlantis, de grande vedettes, dont l'inénarrable Mohamed Allaoua, qui, deux jours durant, a fait vibrer tout le public de la vallée de la Soummam.

C'est aussi le cas de la ville d'Amizour qui a vibré avec des galas musicaux et du théâtre, dont l'alternance a donné une résonance particulière à l'animation de ce mois de Ramadhan.

R.C.

Arbitrage

Qui fera retrouver aux équipes les points perdus ?

→ Invité à l'émission télévisée **Belmekchouf d'El Heddaf**, le vice-président de la Commission fédérale d'arbitrage de la Fédération algérienne de football, **Djamel Haïmoudi** revient sur les différentes questions qui fument sur la totalité des stades.

Les arbitres gèrent-ils très mal ?

L'actualité sportive n'a jamais été autant au sommet des débats entre professionnels et experts du football. Tant d'avis se sont croisés sur les différents espaces de communication que ce soit entre dirigeants de clubs, de joueurs, d'observateurs, médias, supporters et en bref du monde sportif. Pour une catégorie de supporters des différentes équipes, les arbitres veulent avoir le dernier mot, qui est celui de dire que « nous sommes les maîtres des terrains » de football. Et pour l'autre catégorie, cette tension qui se fait sentir est normale dans la mesure où les duels font rage entre les deux extrémités, celles qui sont au sommet du classement et celles qui sont menacées par la relégation.

Pression, dites-vous ?

Mais dans cette triste toile froissée par des cas qui étonnent, y compris celui qui a en charge la gestion de cette filière d'arbitres qui est au cœur de la polémique, les auteurs



■ Une victoire de la JSMT lui permettrait de rattraper son retard au classement. (Photo : D. R.)

des fautes d'arbitrages sèment des contestations, provocations et des conflits qui font barrage au développement de l'arbitrage. Djamel Haïmoudi ne fuit pas les questions des consultants qui étaient sur le plateau. Pour faire « parler » les fautes, pas mieux que les images, et Haïmoudi parle d'une pression qui s'abat sur ses arbitres, et pour illustrer ce phénomène, il dira « qu'à ce jour la Ligue 1 est à son 160^e match et la Ligue 2 à son 400^e match. Sur ce lot de fautes, nous avons enregistré 4 graves au niveau de la L1, et 5 au niveau de la L2 ».

Des fautes reconnues, et alors...

Ces fautes ont de sérieuses répercussions sur l'état d'avance des équipes lésées. Il citera le cas de la rencontre qui avait opposé la JS

Kabylie au HB Chelghoum Laïd « il y avait effectivement faute d'arbitrage. Le juge de touche a signalé un hors-jeu imaginaire... Là, il y a faute grave. Dans le questionnaire envoyé à l'arbitre, celui-ci estimait qu'il y avait cru à un HJ. S'agissant du but refusé, il reconnaîtra qu'il y avait but, et cette erreur de jugement n'est autre que la conséquence du faible niveau de l'arbitrage qui avait pourtant donné satisfaction lors des stages. C'est dire que Djamel Haïmoudi n'avait de mot que pour la JS Kabylie « l'arbitre a fauté dans son appréciation et n'a pas sifflé un penalty en faveur de la JSK. Il a lui-même reconnu devant la CFA qui l'a auditionné hier (lundi), il n'a pas pris la bonne décision », indique Haïmoudi, sauf qu'il a également occulté le fait que le gardien du club de Tizi Ouzou méritait également le rouge. Est-ce parce qu'il n'était pas au stade ? Comment expliquer ces pressions ? « Ils ne sont pas habitués à ces pressions. Lors des stages pratiques, ils avaient d'excellentes appréciations... mais sur le terrain, c'est une autre image qu'ils donnent ».

JSK, MCA, MCO et les autres

Ce qui surprend un peu tout le monde sportif, c'est que cette situation tombe au même moment. Il y a de quoi s'interroger sur cette programmation d'étouffement des équipes comme celle du Mouloudia Club d'Alger et de la JSK. Cette observation fait dire à Haïmoudi que « nous ne pouvons donner la moindre explication, tant que nous ne détenons aucune preuve ». Il citera le cas de Gamouh « durant quatre années, nous lui avons rien reproché. Il est excellent. Il est le 2^e après l'international Ghorbal. Gamouh est international. Et je dirais qu'il ne peut y avoir mieux qu'un arbitre international. Si on avait opté pour Ghorbal pour ce match, il faut savoir qu'il avait officié une autre rencontre 24h avant entre le CR Belouizdad et la JS Saoura ».

« Tous les arbitres qui se sont trompés ont été sanctionnés »

Le responsable de l'arbitrage a occulté, comme il l'avait fait lors de son passage à la Radio, les autres rencontres qui ont scandalisé l'opinion sportive, à savoir MCO - HBCL, JSS - ASO et USB - CRB. Haïmoudi qui a souvent appelé au rassemblement de la famille de l'arbitrage a sorti le glaive « tous les arbitres qui se sont trompés ont été sanctionnés, tous ceux qui ont influé sur le résultat d'un match sont passibles de sanctions et ils l'ont tous été. Aujourd'hui, nous avons 18 arbitres sanctionnés en plus des arbitres des deux dernières rencontres ».

S'agissant de la programmation des arbitres, il affirme que personne ne connaît à l'avance sa désignation. En résumé : Haïmoudi visionne toutes les rencontres de football, il note tous ses arbitres, et n'épargne personne lorsqu'ils commettent des fautes graves. Il promet que des sanctions tomberont à chaque fois que l'arbitre ou le trio s'éloignent de la réglementation.

Résumé de H. Hichem

Sélection algérienne (U17)

25 joueurs retenus pour un stage à Alger

→ Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Arezki Remmane a fait appel à 25 joueurs pour un stage prévu du 12 au 19 avril au Centre technique national de Sidi Moussa, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 prévue en Algérie du 29 avril au 19 mai, a indiqué la Fédération algérienne mercredi sur son site officiel.

Ce troisième regroupement de la sélection des U17 devra être ponctué par deux rencontres amicales internationales face à des sélections africaines une fois leur accord obtenu officiellement, précise la même source.

Lors du précédent regroupement, les Verts ont disputé trois matches dans le cadre d'un tournoi international « test-event » qui a vu la présence des sélections du Japon, du Mali et des Comores.

Lors de la CAN-2023, les Algériens évolueront dans le groupe A, domicilié au stade Nelson-Mandela de Baraki, en compagnie de la Somalie, du Sénégal, et du Congo. Les Algériens entameront le tournoi face aux Somaliens, en match d'ouverture du tournoi prévu le samedi 29 avril (20h00).

Le groupe B, domicilié au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine,

est composé du Nigeria, du Maroc, de l'Afrique du Sud, et de la Zambie, alors que la poule C, dont les matches se joueront au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, comprend le Cameroun (tenant du titre), le Mali, le Burkina Faso, et le Sud-Soudan. Les quatre premiers du tournoi représenteront l'Afrique au Mondial U17 au Pérou (10 novembre-2 décembre).

Liste des 25 joueurs convoqués : Laraba Hammou (USMA), Merzouk Samy (Lille/ France), Bouteldja Mehdi (Académie FAF), Yaâkoubi Nadir (ACA/ FAF), Nemer Ziad (ACA/ FAF), Amem Faiz (ACA/ FAF), Bouaouiiche Rami (ACA/ FAF), Benidder Abdelhak (PAC), Abed Anes (PAC), Galou Amine (PAC), Souleïh Okba (ACA/ FAF), Belkaid Youcef (PAC), Yazid Issam (CRB), Kessassi Fethi (ACA/ FAF), Limane Allaeddine (ACA/FAF), Anatouf Moslem (ACA/FAF), Bahlouli Djibril (O Lyon/France), Banabdelkader Fadi (ACA/FAF) Chetioui Shain (Havre AC/France), Abdelmoudjib Mohamed (Hercules De Alicante /Espagne), Gassi Yakoub (ACA/FAF), Yazid Issam (CR Belouizdad), Mohamed Ali Saleh Ziad (Zamalek/Egypte), Badani Younes (Paradou AC) ■

FAF/FIFA

La mise en conformité des statuts de la FAF au menu d'une réunion de travail

→ Une réunion de travail de deux jours (mercredi et jeudi) a été tenue par des membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football avec les représentants de la FIFA au sujet de la finalisation du dossier relatif à la mise en conformité des statuts de la fédération avec ceux de l'instance internationale et les textes des lois algériennes, a indiqué la FAF sur son site officiel.

Au cours de la première séance, présidée par Djahid Zefizef, président de la FAF, il a été rappelé de l'importance du dossier de la mise en conformité des statuts de la fédération avec ceux de l'instance internationale et les textes des lois algériennes, inscrit dans le programme du bureau fédéral, lors de son élection le 7 juillet 2022.

« Ce dossier, qui devait connaître son épilogue avant la fin de l'année 2022, a connu de nouvelles adapta-

tions suite à l'avènement du Décret exécutif n° 22-309 du 12 septembre 2022 modifiant et complétant le décret exécutif n° 14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type », a indiqué le communiqué de la FAF.

Outre les représentants de la FAF, en la personne du secrétaire général, Mounir D'Bichi, de son adjoint Halim Djendoubi, du président de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), M^e Youcef Hamouda, et du chef de département de coordination des ligues, les deux séances de travail ont marqué la présence des émissaires de la FIFA, Tanner Rolf, chef de département gouvernance FIFA, Ahmed Harraz, manager seniors gouvernance et Jean-Jacques Dienne, chef de cabinet du SG de la CAF. ■

EN DEUX MOTS

Coupe d'Algérie : Tirage au sort des 8^{es} et 1/4 fixé au 16 avril

Le tirage au sort des huitièmes et des quarts de finale de la Coupe d'Algérie seniors messieurs aura lieu dans la soirée du dimanche 16 avril au Cercle militaire de Beni Messous, a indiqué la Fédération algérienne de football mercredi sur son site.

La cérémonie du tirage au sort a été avancée de 24 heures puisqu'elle devait avoir lieu le lundi 17 avril.

Les rencontres des huitièmes de finale de l'épreuve populaire seniors messieurs sont prévues les vendredi 28 et samedi 29 avril 2023, alors que les quarts sont programmés pour les vendredi 12 et samedi 13 mai.

Le tirage au sort des demi-finales est fixé au mercredi 17 mai.

Les clubs qualifiés pour les 8^{es} de finale :

Ligue 1 (6 clubs) : CR Belouizdad, Paradou AC, ASO Chief, JS Saoura, USM Khenchela, NC Magra
Ligue 2 (4 clubs) : AS Khroub, JSB Ménéaïel, ES Mostaganem, SKAF Khe-

mis-Miliana
Inter régions (5 clubs) : Olympique Akbou, CR Zaouia, MB Hassi Messaoud, JS Jijel, JS El-Biar Régionale 2 (1 club) : ES Berrouaghia.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune.**

Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :

SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**
Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :

Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Sélection algérienne (U17)

25 joueurs retenus pour un stage à Alger

le match à suivre

Ligue Europa Conférence

Bonnes opérations pour les clubs des internationaux algériens

football

Coupe d'Algérie

Tirage au sort des 8^{es} et 1/4 fixé au 16 avril

65^e anniversaire de l'équipe du FLN

Des footballeurs au service de la patrie

→ Ils ont abandonné la sécurité de prestigieux clubs français, et des carrières professionnelles prometteuses en Europe pour répondre à l'appel de la patrie : ce sont ces 32 joueurs de football algériens qui, le 13 avril 1958, ont donné naissance, sous la direction d'un chef d'orchestre nommé Mohamed Boumezrag, à la glorieuse équipe de football du FLN, dont les ordres de combat s'appliquaient sur un terrain pour porter haut la voix de l'Algérie combattante.

Parmi ces joueurs, plusieurs étaient en passe de participer, avec l'équipe de France, à la Coupe du monde 1958 en Suède.

Ces joueurs algériens ont choisi de répondre à l'appel de la patrie et rejoindre le FLN. Et tout va se passer le dimanche 13 avril 1958, alors que la guerre de libération entre dans sa quatrième année : ce jour-là se déroule la 30^e journée de Division 1 de football en France et plusieurs joueurs algériens évoluent sur les pelouses des neuf rencontres du jour.

Moins de 24 heures plus tard, neuf d'entre eux auront quitté le territoire français pour Tunis, où siège le GPRA afin de rejoindre l'équipe du FLN et la lutte pour l'indépendance algérienne.

Sur les neuf joueurs qui ont rejoint Tunis, quatre jouaient à l'AS Monaco, et trois sont proches de participer à la Coupe du monde 1958 en Suède avec l'équipe de France : les Monégasques Mustapha Zitouni et Abdelaziz Bentifour, ainsi que le meneur de jeu de l'AS Saint-Etienne, Rachid Mekhloufi, alors âgé de 22 ans.

«On était considérés comme des déserteurs qui allaient être rapidement recherchés.

Il fallait donc qu'on sorte rapidement du territoire français. Mais lorsque Abdelaziz Bentifour est venu me voir, je n'ai pas hésité un seul instant à tout plaquer, car devant la cause nationale, il n'y avait qu'un seul choix à faire», avait indiqué Mekhloufi.

La «fuite» de ces joueurs provoque un choc et un «trou d'air» politique en France, et la presse française, à l'instar de *L'Équipe* en fait ses choux gras sur «les neuf footballeurs algériens disparus».

La France coloniale réagit comme il était



■ La glorieuse équipe de football du FLN.

(Photo > D. R.)

prévisible : elle condamne la bravoure et la position politique de ces joueurs de football et intervient auprès de la FIFA pour ne pas reconnaître l'équipe du FLN, et donc l'interdiction est faite à toutes ses associations-membres de ne pas jouer contre cette équipe, qui, par ailleurs, volait de succès en succès en Europe, en Asie et en Afrique.

1958-1962, quatre ans de «combat» à travers le monde

Car moins d'un mois après avoir rejoint Tunis, l'équipe du FLN participe à son premier tournoi qui réunit la Tunisie, le Maroc et la Libye.

Le premier d'une longue série de matches disputés à travers le monde dans les pays acquis à la cause algérienne.

Certaines fédérations nationales paient cher le fait de côtoyer cette équipe bannie par l'instance internationale.

«On devait représenter l'Algérie sur la scène internationale, mais pas n'importe comment. Il ne fallait pas donner l'image

de pauvres malheureux, dont le monde aurait pitié.

Il fallait, au contraire que notre équipe impressionne et donne une très bonne image, même en dehors du terrain», avait affirmé le regretté Abdelhamid Zouba, décédé le 2 février 2022 à l'âge de 86 ans.

Pendant leur tournée en Afrique, en Europe et en Asie, les membres de l'équipe du FLN qui ont disputé 83 matches, soldés par 57 victoires, 14 nuls et 12 défaites.

Après quatre années de «combats» sur les terrains de football du monde, le «onze de l'indépendance» (surnom de l'équipe du FLN) cessa ses activités avec l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962. La Fédération française de football lève alors les suspensions des joueurs algériens le 29 juin, ce qui permet à certains de rentrer jouer en France.

D'autres ont fini leur carrière dans les différentes équipes du jeune Championnat algérien où ils avaient un rôle important

à jouer.

La plupart d'entre eux ont eu l'occasion d'assurer le rôle de sélectionneur national, à l'image de Rachid Mekhloufi, Abdelhamid Zouba, Abdelhamid Kermali, Mohamed Maouche, Kader Firoud, Saïd Amara, Abdelaziz Bentifour ou encore Abderrahmane Ibrir.

Sous la houlette de Mekhloufi, l'équipe nationale avait inauguré son palmarès par une médaille d'or lors des Jeux méditerranéens de 1975 (victoire 3-2 en finale face à la France).

En 1978, il conduit l'EN vers le sacre lors des Jeux africains, en battant le Nigeria en finale (1-0).

Douze ans plus tard, Abdelhamid Kermali, décédé le 13 avril 2013, date coïncidant avec le 55^e anniversaire de la création de l'équipe du FLN, mènera l'Algérie à remporter sa première Coupe d'Afrique des nations CAN-1990.

R. S.

■ BeIN Sports 2 : AS Roma - Udinese à 20h

■ BeIN Sports 3 : Valence - FC Séville à 20h

La Der

Ligue Europa Conférence : Bonnes opérations pour les clubs des internationaux algériens

Les clubs où évoluent des internationaux algériens ont réalisé de bonnes opérations, à l'occasion des quarts de finale (aller) de la Ligue Europa Conférence de football, disputés jeudi.

La formation belge d'Anderlecht où évolue l'attaquant Islam Slimani a réussi l'essentiel en s'imposant à domicile face aux Néerlandais d'AZ Alkmaar (2-0). Murillo (22^e) et Ashimeru (70^e) ont offert aux «Mauves» un précieux succès qui les met en ballotage favorable.

De retour dans le onze de départ, l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale a été remplacé à la 66^e minute de jeu. Le club anglais de West Ham de l'ailier gauche Saïd Benrahma, est allé tenir en échec les Belges de la Gantoise (1-1).

Les Anglais ont pris l'avantage juste avant la pause par Ings (45^e+3) avant que la Gantoise n'égalise en seconde période grâce à Cuypers (57^e).

Benrahma a fait son apparition à l'heure de jeu, en remplacement de l'Argentin Lanzini.

L'OGC Nice (Ligue 1 française) avec son contingent de joueurs algériens a tenu bon en Suisse face au FC Bâle (2-2).

L'attaquant international nigérian Terem Moffi s'est distingué en signant un doublé (38^e, 45^e+1).

Si le milieu défensif Hicham Boudaoui a été titularisé par l'entraîneur Didier Digard, l'attaquant Billel Brahimi a été incorporé en cours de jeu (84^e) alors que le néo-international Badreddine Bouanani a été laissé sur le banc.

Le défenseur Youcef Atal a déclaré forfait pour blessure. Le joueur formé au Paradou AC se trouve depuis quelques semaines à Doha (Qatar) pour suivre un travail spécifique à la clinique de la médecine sportive Aspetar.

Dans le dernier match, les Italiens de la Fiorentina ont pris une sérieuse option pour les demi-finales en battant en déplacement les Polonais de Lech Poznan (4-1).

Les matches retour se joueront jeudi prochain.